



STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION

2021-2023



UNION EUROPEENNE

Ce projet est cofinancé
par le Fonds social
européen dans le cadre
du programme
opérationnel national
« Emploi et Inclusion »
2014-2020





LE PACTE TERRITORIAL D'INSERTION

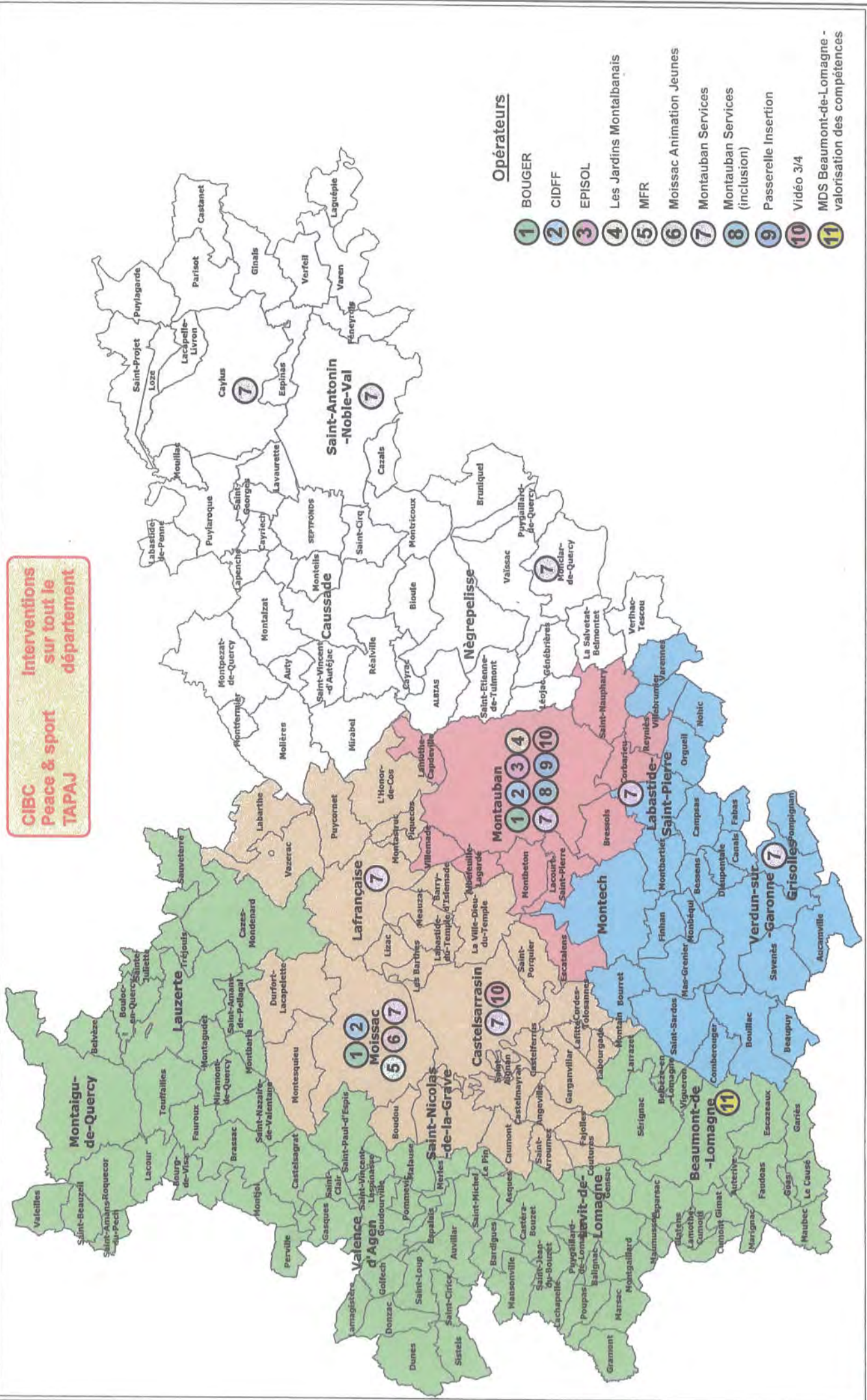
- **Public cible** : toute personne ayant besoin d'être accompagnée dans le cadre d'une insertion socio-professionnelle

- **Les prescripteurs** : les signataires du P.T.I effectuant des accompagnements individuels des personnes relevant du public cible

Pacte territorial d'insertion (PTI)

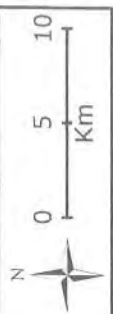
CIBC
Peace & sport
TAPAJ

Interventions sur tout le département



Opérateurs

- 1 BOUGER
- 2 CIDFF
- 3 EPISOL
- 4 Les Jardins Montalbanais
- 5 MFR
- 6 Moissac Animation Jeunes
- 7 Montauban Services
- 8 Montauban Services (inclusion)
- 9 Passerelle Insertion
- 10 Vidéo 3/4
- 11 MDS Beaumont-de-Lomagne - valorisation des compétences



Maisons départementales des solidarités

- BEAUMONT-DE-LOMAGNE - VALENCE D'AGEN
- CAUSSE - NÈGREPELISSE
- MONTECH - VERDUN-SUR-GARONNE
- CASTELSARRASIN-MOISSAC
- MONTAUBAN

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION

2021-2023

Structures	Lieu d'implantation	Intitulé de l'action
Bouger pour s'en sortir	Montauban Moissac	Remobilisation socio professionnelle par les activités physiques
CIBC AgirE	Département	Plateforme d'évaluation et d'orientation vers les formations linguistiques
CIDFF82	Montauban Moissac	Accompagnement des femmes pour rompre l'isolement et accéder à une insertion socio-professionnelle
EPISOL	Montauban	Epicerie solidaire : accès à des produits alimentaires à prix abordables
Les jardins Montabanais	Montauban	Estime de soi et parcours confiance
Moissac Animation Jeunes (MAJ)	Moissac	Ateliers individualisés d'apprentissage à l'utilisation d'outils numériques
MFR	Moissac	Développement pour chacun de son pouvoir d'agir, construction d'un itinéraire vers le retour en emploi
Montauban services	Département	- location de vélo, scooter, voiture - réparation de voitures via un réseau de garages solidaires - parcours mobilité physique et psychique
Montauban services	Montauban	Inclusion des publics féminins très éloignés de l'emploi et des services publics de l'emploi
Les jardins Montalbanais	Montauban	Passerelle Insertion
Peace and sport	Département	Préparation à l'emploi par le sport
EPICE82 – TAPAJ	Département	Travail alternatif payé à la journée
Vidéo 3/4	Montauban Castelsarrasin	Acquisition de compétences numériques
MDS Beaumont / Valence	Beaumont Valence	« Je sais valoriser mes compétences et mes atouts »



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	Association « BOUGER POUR S'EN SORTIR »
Présentation de l'action	Remobilisation socio-professionnelle par les activités physiques : <ul style="list-style-type: none">- Faire parti d'une équipe,- Reprendre un rythme,- Remobilisation physique et mentale pour l'emploi (Prendre soin de soi, confiance en soi, estime de soi, ...)- Remobilisation vers l'emploi : employabilité, parcours, lettre de motivation, ...- Activités Physiques Adaptées à la Santé des pratiquants- Obtention du SST : Sauveteur Secouriste du Travail PS : Toutes les activités sont adaptées aux non sportifs et personnes éloignées du sport
Pour qui ?	<ul style="list-style-type: none">- Femmes et hommes- Demandeur d'emploi- Bénéficiaire du RSA- Travailleur handicapé- Demandeur d'asile- Bénéficiaire de tout autre minima social- -26 ans en recherche d'emploi
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none">- Présence Collective tous les matins : 3 séances d'activités physiques et 2 séances socio-professionnelles- Rendez-vous individuel l'après-midi- Durée : Maximum 6 mois- Entrée et Sortie permanente
Lieu(x) d'intervention	<ul style="list-style-type: none">- Montauban- Moissac
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<ul style="list-style-type: none">- Céline Bros : 06.23.25.75.68 / association.bouger@gmail.com

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	CIBC AgirE
Présentation de l'action	<p>Plateforme d'orientation et d'évaluation vers les formations linguistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation par le CIBC du niveau - Orientation vers l'organisme de formation le plus approprié au stagiaire - Orientation par le CIBC du niveau en fin de formation - Nouvelle orientation si besoin de compléter la formation <p><i>Attention ! Il est important d'orientation vers le CIBC toute personne ayant un besoin, même si des actions de formation ne sont pas programmées sur le territoire. Le CIBC a un rôle d'observatoire et des formations sont programmées en fonction des besoins.</i></p>
Pour qui ?	- Publics souhaitant apprendre/approfondir le français
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<p>Evaluations des savoirs de la personne en langue française avant l'entrée en formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tests écrits et un entretien individuel • Durée : une heure
Lieu(x) d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban - Moissac - Caussade - Castelsarrasin - Valence d'Agen
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>CIBC AgirE 51 route de Bressols 82000 Montauban Tel : 05 63 66 51 37 info@cibc-agire.fr Cécile JACQUEMIN : c.jacquemin@cibc-agire.fr Cécile DOULUT : c.doulut@cibc-agire.fr</p>

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	CIDFF82 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
Présentation de l'action	P.L.A.I.N.E. EMPLOI : - Accompagnement des femmes pour rompre l'isolement - Accompagnement vers une insertion socio-professionnelle
Pour qui ?	Femmes en situation d'isolement social et éloignées de l'emploi
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	- Un 1 ^{er} RDV (1h30) pour présenter la structure, l'action et proposer un programme de participation - Accompagnement individuel et collectif sur 3 mois renouvelable 1 fois - 1h00 d'entretien individuel par semaine - 1h30 de sophrologie par semaine - Accompagnement collectif : activités sportives 1h30 par semaine, expression corporelle : 2 h tous les 15 jours (choix plutôt orienté vers le théâtre, articulation des temps de vie et élargissement des choix personnels : 1 demi-journée par semaine. Cycle progressif de 5 demis journées, image de soi et valorisation de l'estime de soi : 1h 30 tous les 15 jours (coaching en image et/ou socio-esthéticienne, numérique : 1h30 tous les 15 jours (découverte, familiarisation, lien social et accès à la culture : 1 demi-journée tous les 15 jours. Le lien social se construit avec les femmes grâce à une alternance de temps d'échanges conviviaux (autour d'un café, d'un goûter) et de sorties (marches, musée, film, ateliers créatifs, etc...).
Lieu(x) d'intervention	- Montauban - Moissac
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	CIDFF : 05 63 66 11 61 cidff82@cidff82.com 154 rue Marcel Guerret à Montauban. réfèrent : Hayat HASNAOUY hayat.hasnaouy@ccidff82.com

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	EPISOL
Présentation de l'action	<p>EPICERIE SOLIDAIRE : Accès aux produits alimentaires à prix abordables</p> <ul style="list-style-type: none"> - accéder à des aliments de qualité à un prix abordable - proposer un accompagnement personnalisé pour aider et soutenir dans les difficultés quotidiennes - rendre une certaine autonomie à la personne en situation de précarité afin qu'il puisse mobiliser ses propres ressources et être à nouveau acteur de sa vie.
Pour qui ?	Pour les personnes en difficulté financières
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none"> - Premier rendez-vous : évaluation globale de la situation actuelle de la personne, objectifs à atteindre dans le cadre de l'accompagnement - Accès à l'épicerie pour une période de 6 mois toutes les semaines ou tous les 15 jours selon la situation pour venir faire des courses.
Lieu(x) d'intervention	Montauban
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>Adresse : 19 rue Henri Teulière à Montauban Réfèrent : Massé Séverine (CESF) Téléphone : 05.63.66.38.46 Mail : episol82@gmail.com</p>



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	Association les jardins Montalbanais
Présentation de l'action	Estime de soi – Parcours confiance - Aider les personnes à retrouver une certaine estime de soi, et une confiance en elle - Ateliers collectifs et entretiens individuels - De nombreuses thématiques abordées autour de l'estime de soi - Ateliers animés de manière ludique pour favoriser les échanges entre les participants.
Pour qui ?	Personnes ayant besoin de retrouver confiance en elle et d'améliorer leur estime d'elle-même
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	- 2 demi journées par semaine d'ateliers collectifs et/ou entretiens individuels sur des thématiques telles que l'estime de soi, la confiance en soi, l'image de soi, la communication, l'affirmation de soi, les émotions, les besoins... - Le parcours se déroule sur une période de 3 mois maximum.
Lieu(x) d'intervention	Montauban, quartier Birac.
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	CIP : Nathalie TORRES TEQUI Directrice : Stéphanie BANNINO Tél : 06 18 27 13 19 email : estime-de-soi@lesjardinsmontalbanais.fr Adresse postale : 1399 chemin de rosignol 82000 Montauban



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	MOISSAC ANIMATION JEUNES [M.A.J]
Présentation de l'action	<u>MON PARCOURS E-DEMARCHES</u> Ateliers individualisés d'apprentissage à l'utilisation d'outils numériques
Pour qui ?	<ul style="list-style-type: none">- Demandeur d'emploi- Bénéficiaire du RSA- Travailleur handicapé- Bénéficiaire de tout autre minima social <u>LECTURE et ECRITURE en FRANÇAIS PRE-REQUISES</u>
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none">- Durée : 6 mois (éventuellement renouvelable 1 fois)- Entrées/sorties permanentes- Minimum 2 fois par mois- Ateliers individualisés d'une heure d'apprentissage de gestes techniques permettant l'utilisation la plus autonome possible de logiciels & d'outils numériques (ordinateur ; tablette ; smartphone ; scanner, ...) : création d'espaces personnels et navigation sur les sites administratifs & d'emploi ; utilisation de la boîte mail ; télécandidatures ; télétransmission de documents, etc...- Approche globale de la situation personnelle de chaque bénéficiaire et adaptée aux besoins- Vulgarisation du vocabulaire et modélisation des procédures d'e-démarches dans l'optique, à terme, de permettre au public d'être autonome au niveau de l'e-employabilité indispensable à l'insertion professionnelle- Possibilité pour les bénéficiaires d'utiliser en semi-autonomie le matériel mis à disposition par la structure afin de leur permettre de s'entraîner entre les ateliers programmés (sur des exercices planifiés avec la Conseillère).
Lieu(x) d'intervention	Moissac
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	Nadine LAVOISIER C.E.F.I – Moissac Animation Jeunes 05.63.04.66.25 (ligne directe) 06.45.65.66.35 cefi@e-maj.org

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	MFR DE MOISSAC
Présentation de l'action	<p>PIC 100% INCLUSION – Parcours Expérience 3D</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement pour chacun de son pouvoir d'agir, en mobilisant ses ressources et ses droits - Mise en place de parcours sur mesure, reliés aux réalités, aux besoins et aux ressources du territoire - Construction sur la base de trois dimensions, d'un itinéraire vers le retour à l'emploi en prenant appui sur ses acquis et ses intentions : <ul style="list-style-type: none"> - Parcours Perso / dimension individuelle. - Parcours Co / dimension collective. - Parcours Pro / dimension professionnelle.
Pour qui ?	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes de plus de 16 ans et adultes peu ou pas qualifiés en risque d'exclusion sociale - Ayant une réelle motivation pour construire un projet.
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none"> - 3 à 5 demi-journées par semaine. - Phase d'accueil et de diagnostic : <ul style="list-style-type: none"> - Entretien de pré-positionnement - Signature d'un contrat d'engagement réciproque - Définition avec chaque bénéficiaire d'un parcours d'accompagnement individualisé - Phase de déroulement du dispositif : <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers et activités collectives diverses en lien avec le parcours Personnel et le parcours Collectif. - Parcours Professionnel : mises en situation en milieu professionnel et temps d'accompagnement pour la recherche de structures d'accueil et la préparation. - Visites d'entreprises et de structures ressources du territoire ; témoignages et interventions de professionnels. - Entretiens individuels hebdomadaires ou bihebdomadaires pour faciliter l'accompagnement et aider à lever des freins au retour à l'emploi. - Phase de bilan : évaluation et bilan du parcours, lien avec les prescripteurs/services d'insertion et définition d'un plan d'action
Lieu(x) d'intervention	Moissac
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>Alexia LEYGUE CFA/MFR de MOISSAC – Route de La Mégère 82 200 MOISSAC 05 63 04 60 30 - 07 66 00 92 25 alexia.leygue@mfr.asso.fr</p>



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	MONTAUBAN SERVICES – Plateforme Mobilité 82
Présentation de l'action	<p>La Plateforme mobilité 82 regroupe 4 actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MOBILOC : location de vélo, voiture et scooter à tarif social pour les personnes reprenant un emploi ou une formation (avec prise en charge d'une partie de frais de location via Pôle Emploi, Conseil Départemental, Mission Locale, FASTT) – de 1 à 90 jours maximum avec travail sur la mobilité pérenne - COUP DE POUCE MECANO : réparation de voiture via un réseau de garages partenaires (réduction sur la main d'œuvre et sur les pièces) - KEZACODE : atelier d'1 semaine sur le préapprentissage du code de la route (travail sur le vocabulaire) - PARCOURS MOBILITES = LA MOBILITE PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE : accompagnement de 2 semaines sur les différentes mobilités (transports en commun, covoiturage...) et sur « comment se déplacer »
Pour qui ?	Habitants du Tarn et Garonne, en situation de précarité, rencontrant des freins à la mobilité, besoin de location de véhicule, réparation de voiture, pré-apprentissage du code...
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none"> - MOBILOC = RDV individuels hebdomadaires durant toute la location (contrôle du véhicule + travail sur la mobilité pérenne) - COUP DE POUCE MECANO = RDV individuels + RDV au garage partenaire pour établissement devis et réparation dès accord financement - KEZACODE = ateliers collectifs en petit groupe (10 personnes maxi) sur 1 semaines (35h) - PARCOURS MOBILITES = RDV individuel pour le diagnostic et le bilan + ateliers collectifs en petit groupe (8 personnes maxi) sur 2 semaines
Lieu(x) d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban (tous les jours) - Permanences : Caylus, Lafrançaise, Moissac, Castelsarrasin, Monclar de Quercy, St Antonin Noble Val, Grisolles et Labastide St Pierre (voir planning ci-joint ou sur notre site internet : www.montauban-services.org)
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>Plateforme Mobilité 82 577 Avenue de l'Europe (Zone Albasud) – 82000 MONTAUBAN 05 63 65 65 56 – 06 70 43 16 76 mobilite82@montauban-services.org Responsable : Gaëlle BERTRAND</p>



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	MONTAUBAN SERVICES (Inclusion)
Présentation de l'action	<p>« Inclusion des publics féminins très éloignés de l'emploi et des services publics de l'emploi »</p> <ul style="list-style-type: none">- Accompagner la personne pour acquérir les compétences de bases afin d'accéder de manière autonome aux services publics de l'emploi et d'accéder à ses droits.- Accompagnement individuel : les participantes viennent à plusieurs reprises en fonction de leurs demandes, de leurs besoins. Elles abordent leurs problématiques personnelles : la santé, la mobilité, l'isolement, le logement, la garde d'enfants, l'emploi, la formation, la confiance en soi, le budget, les démarches administratives diverses, l'expression orale, l'accès au numérique...- Ateliers collectifs: de 2 à 6 personnes ceux-ci répondent à un besoin repéré ou à une demande spécifique du public (informatique, discussions sur l'emploi, conversation, ...). Ils permettent l'ouverture à travers les différents échanges/témoignages de vie suscités, une valorisation des compétences en termes de savoir-être et savoir-faire, une dynamique, une reprise de confiance en soi....
Pour qui ?	Les femmes très éloignées de l'emploi et des services publics de l'emploi
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps)	<ul style="list-style-type: none">- Dix RDV individuels et/ou collectifs sur une période de six mois.- Un courrier est envoyé à la personne pour fixer un rendez-vous d'accueil- L'accompagnement débute à la date du premier rendez-vous, individuel ou collectif.- Des objectifs de travail sont fixés avec la personne.
Lieu(x) d'intervention	Montauban
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	Sandrine Lajouanie : bureaux de Montauban Services à la maison des associations 10 rue Jean Carnet 82000 Montauban. Portable professionnel : 07.76.93.58.45 Standard : 05.63.91.92.92 Mail : sandrine@montauban-services.org



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	Association les jardins Montalbanais
Présentation de l'action	Passerelle Insertion <ul style="list-style-type: none">- Lever quelques freins à l'emploi dans l'objectif d'intégrer en fin de parcours une SIAE- Permettre aux participants de reprendre un certain rythme, de traiter les thématiques principalement rencontrées auprès de ce public : mobilité, estime de soi, savoir être au travail, accès au numérique, santé, accès aux droits ...- Se préparer à une reprise d'activité professionnelle en IAE
Pour qui ?	Public très éloigné de l'emploi, désirant à terme intégrer un parcours d'insertion dans l'IAE
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none">- 4 demi journées par semaine d'ateliers collectifs et/ou entretiens individuels sur des thématiques telles que l'emploi, la santé, le numérique, l'estime de soi, la communication- Mises en situation professionnelle permettant de lever les 1^{er} freins à l'emploi en vue d'intégrer une SIAE- Le parcours se déroule sur une période de 6 mois maximum.
Lieu(x) d'intervention	Montauban
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	CIP : Nathalie TORRES TEQUI Directrice : Stéphanie BANNINO Tél : 06 18 27 13 19 email : passerelle-insertion@outlook.fr Adresse postale : 1399 chemin de rossignol 82000 Montauban



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	PEACE AND SPORT
Présentation de l'action	<p>ATELIERS SPORTIFS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation à l'emploi par le sport, pour permettre aux personnes de mieux accéder à l'emploi et à la formation - Apprentissage des indicateurs de l'Employabilité (Capacités et ressources d'une personne pour trouver un emploi et le conserver) -Accompagnement à la sortie de sédentarité et à la construction du projet professionnel - Encadrement sportif et collectif avec une pédagogie individualisée articulée autour du projet personnel des participants. <p>PS : Toutes les activités sont adaptées aux non sportifs et personnes éloignées du sport</p>
Pour qui ?	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires du RSA - Demandeurs d'emploi longue durée
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none"> - Cycles de 6 à 7 semaines, soit 40 demi-journées (160H) par cycle - Groupe de 8 participants, - Ateliers collectifs et entretiens individuels - Tenue sportive demandée, - L'ensemble des équipement sportifs seront mis à disposition, - Peace and Sport prend en charge les déplacements.
Lieu(x) d'intervention	Les cycles sont mobiles sur l'ensemble du Département en fonction des prescriptions.
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>MALIK MAZOUZI 06.09.82.82.50 mail : malik.mazouzi@peace-sport.fr</p>

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	EPICE 82
Présentation de l'action	TAPAJ pour Travail Alternatif Payé à la Journée - Programme d'insertion spécifique permettant aux jeunes en très grande précarité d'être rémunérés en fin de journée, pour une activité professionnelle qui ne nécessite pas de qualification ou d'expérience professionnelle particulière et ne les engage pas sur la durée.
Pour qui ?	Ce programme s'adresse aux jeunes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Âgés de 16 à 25 ans en situation de grande précarité ; ▪ Consommateurs de substances psychoactives ; ▪ En errance, Sans Domicile Fixe (SDF), ou en hébergement d'urgence ; ▪ En situation de rupture familiale et/ou sociale ; ▪ Sortant de prison, ou avec un parcours judiciaire ; Peu ou pas diplômés
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Orientation des jeunes par les partenaires médico sociaux du département 2. Entretien préalable avec l'éducateur référent du programme 3. Réalisation de chantiers à la demi journée, rémunéré et déclaré 4. Accompagnement global du jeune sur son parcours de soin et d'insertion 5. Sortie positive vers l'emploi, la scolarité la formation
Lieu(x) d'intervention	Réalisation de chantiers et accompagnement sur l'ensemble du département de Tarn et Garonne (Entreprises, collectivités, particuliers)
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	Epice 82 3 rue Delcassé 82000 Montauban Coordonnateur TAPAJ : Nicolas LASSIS 05 63 66 62 48 mail : tapaj.montauban@tapaj.org

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	VIDEO 3/4
Présentation de l'action	<p>E .DYNAMISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser les stagiaires par l'acquisition de compétences numériques - Possibilité de présenter la certification PCIE (Passeport Compétences Informatiques Européen) sur un ou plusieurs domaines
Pour qui ?	Toute personne désireuse de maîtriser les outils numériques de la vie quotidienne et/ou d'acquérir des compétences en bureautique
Modalités de l'action (Quand, Comment combien de temps...)	<p>Entretien diagnostic Ateliers collectifs (10 à 12 personnes) Rythme : 2,5 jours en présentiel par semaine Durée : 13 semaines</p> <p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les essentiels du PC - La navigation Internet - La messagerie électronique - Word, Excel, Power point - Les outils numériques de recherche d'emploi
Lieu(x) d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban - Castelsarrasin
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>Hélène PONTIER 203 av des états unis 31200 Toulouse 05 61 47 12 51 edynamisation@videotroisquart.net</p>

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne PSH - MDS Beaumont-de-Lomagne/Valence d'Agen Site de Beaumont-de-Lomagne
Présentation de l'action	<p>Atelier « Je sais valoriser mes compétences et mes atouts »</p> <p>Les constats :</p> <p>Dans un contexte toujours plus difficile, les travailleurs sociaux constatent que les personnes fragiles et souvent isolées ont souvent une mauvaise image d'elle-mêmes, peuvent négliger cette image, faute de confiance et/ou motivation perdues, faute de moyens aussi. Lors d'une recherche d'emploi, le décalage est parfois trop important entre l'image donnée aux éventuels recruteurs et la réalité des compétences, savoir-faire et savoir-être.</p> <p>Les Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la sortie de l'isolement des personnes fragiles. - Inscrire les personnes dans une dynamique d'échange et de lien social. - Travailler l'image de soi et favoriser les potentiels de chacun, étape nécessaire à l'intégration sociale et/ou professionnelle
Pour qui ?	Tout usager en difficulté sociale et/ou d'accès à l'emploi (difficultés de présentation dans la recherche d'emploi, isolement, manque d'estime de soi-même...)
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<p>Prescripteurs : les travailleurs médico-sociaux de la MDS de Beaumont/Valence</p> <p>Groupe mixte de 10 à 12 personnes accompagnées par les travailleurs sociaux de la MDS</p> <p>Atelier sur 2 journées animé par un(e) assistant(e) social(e) et un agent départemental pour l'emploi, dont une demi-journée d'intervention d'une socio-esthéticienne.</p> <p>Bilan sur une demi-journée, 1 mois après l'action, pour vérifier la mise en pratique des acquis</p>
Lieu(x) d'intervention	Territoire de la MDS de Beaumont-de-Lomagne/Valence d'Agen
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>MDS Beaumont-de-Lomagne/Valence d'Agen mds.beaumont.valence@ledepartement82.fr Site de Proximité de Valence d'Agen 05 63 39 66 22 54 bd Victor Guilhem 82400 Valence d'Agen</p>

Schéma de prescription des actions PTI

PRESCRIPTEURS :

Conseil départemental - Pôle Emploi - AMAR – Reliance – Espace et Vie – CCAS Montauban et Moissac - Mission locale – Forum réfugiés – Escale confluences – ADIAD- CADA – Emmaüs – SPIP – l'accueil Montauriol - les EREF du Pays Midi Quercy.

Envoi par le prescripteur de la fiche de liaison par mail :

- à l'opérateur choisi (pour la linguistique, une seule plateforme, le CIBC)
- au service insertion sur pti@ledepartement82.fr
- à f.gauthier@pole-emploi.fr si le prescripteur est PE

→ Si la fiche est non conforme
au modèle joint,
retour au prescripteur



L'opérateur désigné pour l'accompagnement renvoi pour information la fiche de liaison complétée de « Prise en Charge » ou « Non Prise en charge »

- au prescripteur
- au service insertion sur pti@ledepartement82.fr pour suivi de l'accompagnement.
- à f.gauthier@pole-emploi.fr si le prescripteur est PE

→ *Pour les orientations
linguistiques, le CIBC évalue
le bénéficiaire selon son
niveau et l'oriente vers
l'opérateur le mieux adapté



A la fin de l'accompagnement l'opérateur envoie le Bilan de l'action menée,

- au prescripteur à l'origine de l'orientation
- au service insertion sur pti@ledepartement82.fr pour clôture du dossier.
- au CIBC pour évaluation finale si c'est un opérateur de la linguistique
- à f.gauthier@pole-emploi.fr si le prescripteur est PE

La fiche doit être toujours transmise sous format « .doc » afin d'être complétée à chaque étape.

Pas de PDF.



29. avril 2021

MODELE TYPE : FICHE DE LIAISON Pacte Territorial d'Insertion 2021-2023

A renvoyer aux opérateurs et copie :
Conseil Départemental : pti@ledepartement82.fr
Pôle Emploi : f.gauthier@pole-emploi.fr

<p><u>Prescripteur :</u></p> <p>Nom : Fonction : Agence* ou Pôle : Nom du référent : Tél : Mail du référent : * <u>joindre le relevé de conclusion d'entretien</u></p>	<p>Dates du Contrat d'Engagement: Observations:</p>
<p><u>Nom Opérateur :</u></p> <p>Nom : Tel : Territoire d'intervention : Mail :</p>	<p><u>Intitulé de l'action :</u></p> <p style="text-align: center;">«...»</p>
<p>Bénéficiaire <i>à convoquer par courrier</i></p> <p>Nom : Prénom : Préciser H/F: Date de naissance : N°CAF ou MSA : Tél : Adresse : Mail : Identifiant :</p>	<p>CRITERE(S) D'ENTREE</p> <p><u>A remplir Obligatoirement</u></p> <p><input type="checkbox"/> DELD <input type="checkbox"/> BRSA <input type="checkbox"/> - 26 ans <input type="checkbox"/> ASS <input type="checkbox"/> Travailleur Handicapé <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)</p>

I – Non prise en charge, motifs :

Prise en charge, du au ,Objectifs fixés au 1^{er} mois de la prise en charge :
(A transmettre dans le mois de la prise en charge ou non prise en charge par l'opérateur)

II - Dates des rencontres :

III - Résultats obtenus :

FREINS IDENTIFIES en début de parcours	FREINS LEVES au cours de l'accompagnement	FREINS RESTANTS A LEVER

IV - Bilan de l'opérateur et perspectives :

Date : 4. mai 2021

FICHE DE LIAISON Plateforme d'évaluation et d'orientation linguistique - CIBC

A renvoyer aux opérateurs et copie :
Conseil Départemental : pti@ledepartement82.fr
Pôle Emploi : f.gauthier@pole-emploi.fr

<p><u>Prescripteur :</u></p> <p>Organisme : Nom du référent: Fonction : Agence PE ou MDS : Tél: Mail du référent :</p>	<p>Dates du Contrat d'Engagement Réciproque: Observations:</p>
<p><u>Nom Opérateur :</u></p> <p>Nom : CIBC AgirE Tel : 05 63 66 51 37 Territoire d'intervention : Département Mail : info@cibc-agire.fr</p>	<p><u>Intitulé de l'action :</u></p> <p>Plateforme d'évaluation et d'orientation linguistique</p>
<p><u>Bénéficiaire à convoquer par courrier</u></p> <p>Nom : Prénom : Préciser H/F: Date de naissance : N°CAF ou MSA : Tél : Adresse : Mail : Identifiant PE :</p> <p>QPV (habitant sur un Quartier Politique de la Ville) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p>	<p>✓ Critères d'entrée</p> <p><input type="checkbox"/> DELD <input type="checkbox"/> BRSA <input type="checkbox"/> ASS <input type="checkbox"/> TH <input type="checkbox"/> - 26 ans <input type="checkbox"/> autres <input type="checkbox"/> Garantie jeune (FSE) <input type="checkbox"/> Réfugié <input type="checkbox"/> CIR <input type="checkbox"/> PIAL</p> <p>✓ Niveau de formation initiale</p> <p><input type="checkbox"/> Inconnu, <input type="checkbox"/> Enseignement primaire, <input type="checkbox"/> 6ème-5ème, <input type="checkbox"/> 4ème-3ème / C.P.P.N. / SEGPA, <input type="checkbox"/> C.A.P. non acquis, <input type="checkbox"/> C.A.P., <input type="checkbox"/> Autres (éducation spécialisée, scolarité à l'étranger, ...)</p> <p>✓ Pour les personnes d'origine étrangère</p> <p>Pays d'origine : Langue parlée : Nombre d'années de scolarité dans le pays d'origine : Formation(s) linguistique(s) suivie(s) en France : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Communication orale en français : <input type="checkbox"/> aisée <input type="checkbox"/> possible <input type="checkbox"/> Impossible</p>

Orientation par le CIBC vers :

le :

I - Objectifs fixés suite à l'évaluation *(à remplir par le CIBC):*

II – Parcours de formation *(à remplir par l'organisme de formation):*

Période de prise en charge :

Non prise en charge :

- motif :

- information faite au service insertion, au prescripteur, au CIBC

le :

Dates des rencontres :

Résultats obtenus évalués par les organismes de formation :

En cas d'abandon avant la fin de l'action envoi au prescripteur

FREINS IDENTIFIES en début de parcours	FREINS LEVES au cours de l'accompagnement	FREINS RESTANTS A LEVER

III - Bilan et perspectives *(à remplir par le CIBC):*



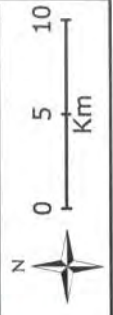
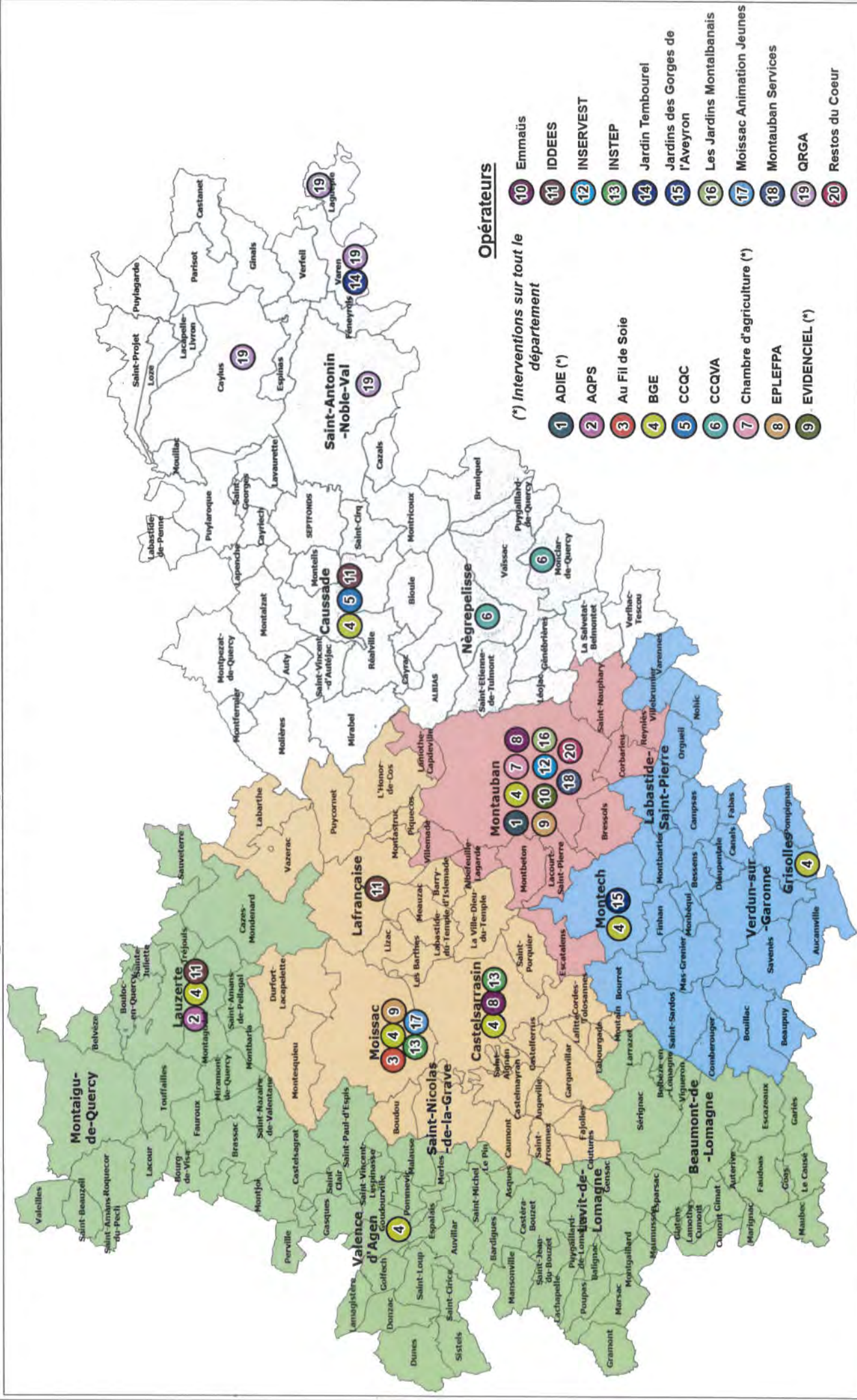
LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION

- **Public cible** : Bénéficiaires du RSA dans une démarche d'insertion professionnelle

- **Prescripteurs** : Organismes conventionnés par le conseil Départemental pour accompagner les BRSA.

- Agents des MDS
- Pôle Emploi
- La Mission Locale
- CCAS de Montauban – CCAS de Moissac
- AMAR
- Reliance 82
- Espace et Vie
- Forum Réfugiés

Programme départemental d'insertion (PDI)



Maisons départementales des solidarités



PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION

2021-2023

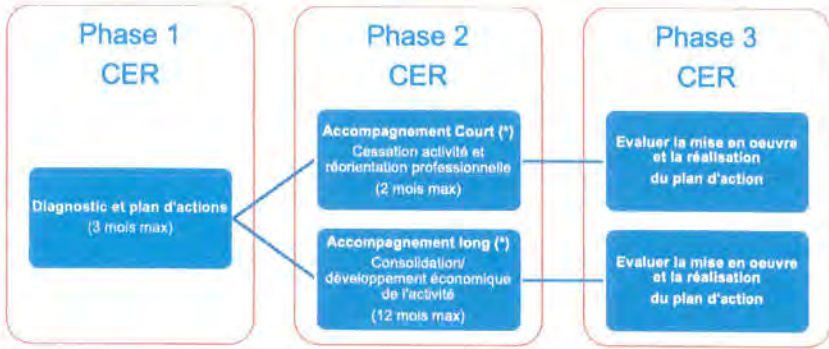
Structures	Lieu d'implantation	Intitulé de l'action
ADIE	Montauban	Accompagnement des travailleurs indépendants Prescriptions uniquement par le Département
BGE	Département	Accompagnement des travailleurs indépendants Prescriptions uniquement par le Département
Chambre d'agriculture	Département	Accompagnement des exploitants agricoles Prescriptions uniquement par le Département
Association Quercy Pays de Serres	Lauzerte	Coaching et médiation vers l'emploi
Au fils de soie	Moissac	Atelier et Chantier d'Insertion : Remobilisation par le travail, objectif emploi
EREF Caussadais	Communauté de communes Quercy Caussadais	Accompagnement à la construction d'un parcours vers l'emploi
EREF Quercy Vert Aveyron	Communauté de communes Quercy Vert Aveyron	Accompagnement à la construction d'un parcours vers l'emploi
EREF Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron	Communauté de communes Quercy Rouergue Gorge de l'Aveyron	Accompagnement à la construction d'un parcours vers l'emploi
EPLEFPA	Montauban Moissac	Préparation à l'emploi
EVIDENCIEL	Montauban	Coaching et médiation à l'emploi
INSERVEST	Montauban	Atelier et Chantier d'Insertion : Remobilisation par le travail, objectif emploi
INSTEP	Montauban Castelsarrasin Montech	Coaching et médiation à l'emploi
Jardins des Gorges de l'Aveyron	Communauté de communes Quercy Rouergue Gorge de l'Aveyron	Atelier et Chantier d'Insertion : Remobilisation par le travail, objectif emploi
Jardins Montalbanais	Montauban	Atelier et Chantier d'Insertion : Remobilisation par le travail, objectif emploi

Moissac Animation Jeunes (MAJ)	Moissac	Médiation vers l'emploi
Montauban Services	Montauban	Action d'accompagnement pré-professionnel et immersion en milieu de travail
Resto du Coeur	Montauban	Atelier et Chantier d'Insertion : Remobilisation par le travail, objectif emploi

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	Adie
Présentation de l'action	<p>Accompagner et financer les BRSA au titre de la création d'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner, conseiller et financer les bénéficiaires du RSA souhaitant créer une entreprise ou déjà travailleur indépendant - Sécuriser le démarrage et favoriser le développement de l'entreprise tout en rendant autonome l'entrepreneur.
Pour qui ?	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaire du RSA souhaitant créer une entreprise ou déjà travailleur indépendant. <p>Les Prescriptions sont réservées au Conseil Départemental</p>
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la situation personnelle d'ensemble, de la capacité à gérer une activité indépendante, - Aide aux formalités de création, - Appui à la mise en place d'un suivi administratif (suivi chrono, création espace personnel Urssaf, aide aux premières déclarations...), - Accès à différents modules de formation en ligne (autour du marketing digital notamment) proposés par l'Adie... - Un financement et une assurance professionnelle adapté peuvent être proposées - Accompagnement peut durer jusqu'à 6 mois
ALieu(x) d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban, antenne permanente - Pour le reste du département : entretiens téléphoniques ou en visio possibles. <p>Déplacement possible sur site.</p>
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>15 place Franklin Roosevelt 82000 Montauban</p> <p>Référent de l'action : Yann Dhers, 06 70 88 09 04, ydhers@adie.org</p>

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	BGE Tarn et Garonne
Présentation de l'action	Accompagnement des auto-entrepreneurs (micro entrepreneurs) et travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA
Pour qui ?	- Bénéficiaire du RSA soumis à droit et devoir, ayant le statut d'auto-entrepreneur ou travailleur indépendant. Les Prescriptions sont réservées au Conseil Départemental
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<p>- Orientation obligatoire pour que l'opérateur entame la prise en charge des bénéficiaires</p> <p>- À partir d'une première phase de diagnostic, le bénéficiaire est orienté vers une phase d'accompagnement renforcé (phase 2) dont l'objet sera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'appui au développement de l'activité Ou • L'appui à la cessation de l'activité et la remobilisation vers l'emploi <p>Une dernière phase (phase 3) permettra d'évaluer la mise en œuvre et la réalisation du plan d'actions.</p> <p style="text-align: center;">Le schéma simplifié du parcours :</p> <div style="text-align: center;">  <pre> graph LR subgraph Phase1 [Phase 1 CER] D[Diagnostic et plan d'actions (3 mois max)] end subgraph Phase2 [Phase 2 CER] A[Accompagnement Court (*) Cessation activité et réorientation professionnelle (2 mois max)] B[Accompagnement long (*) Consolidation/développement économique de l'activité (12 mois max)] end subgraph Phase3 [Phase 3 CER] C[Evaluer la mise en œuvre et la réalisation du plan d'action] D2[Evaluer la mise en œuvre et la réalisation du plan d'action] end D --> A D --> B A --> C B --> D2 </pre> </div> <p style="text-align: center;"><small>(*) : à l'exception des exploitants agricoles</small></p>
Lieu(x) d'intervention	- Montauban / Castelsarrasin / Caussade / Montech / Grisolles / Moissac / Valence d'Agen / Lauzerte - Possibilité de conseil à distance
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	BGE Tarn et Garonne : 2 rue de la Fraternité 05 63 21 01 09 - bge82@creer.fr Correspondant : Thomas WIART

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne
Présentation de l'action	<p>Accompagnement des exploitants agricoles bénéficiaires du RSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un plan d'action à partir d'un état des lieux faisant ressortir les points forts et les points d'amélioration du fonctionnement global du système d'exploitation.
Pour qui ?	<ul style="list-style-type: none"> - Chefs d'exploitation bénéficiaire du RSA - Conjoints collaborateurs bénéficiaire du RSA - Aides familiaux bénéficiaire du RSA - Cotisants de solidarité bénéficiaire du RSA <p>Les Prescriptions sont réservées au Conseil Départemental</p>
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat d'engagement de 6 mois renouvelable - Appui possible sur un réseau de conseillers chambre d'agriculture et MSA (conseillers d'entreprise, conseillers techniques, juridiques, assistants sociaux) pour retrouver un équilibre dans le fonctionnement de son système d'exploitation - Le nombre d'entretiens et de rencontres n'est pas limité.
Lieu(x) d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban - Exploitations agricoles du département
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>Laurence DAUCH 05-63-63-93-62 laurence.dauch@agri82.fr</p>

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION 2021-2023

Structure	Association Quercy Pays de Serres
Présentation de l'action	<p>Coaching et médiation à l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la reprise d'une activité professionnelle en levant les freins existants et en les accompagnant dans la construction de leur projet professionnel en lien avec la réalité socio-économique de notre territoire. <ul style="list-style-type: none"> • Atelier-Coaching de vie et de développement personnel • Atelier-Techniques de Recherche d'Emploi et remobilisation vers l'emploi • Atelier-Parcours de découvertes culturelles et sportives et accompagnement vers l'action bénévole • Les temps individuels favoriseront l'identification des capacités, des savoirs-être et des compétences professionnelles de manière personnalisée.
Bénéficiaire ?	Bénéficiaire du RSA depuis au moins 5 ans soumis à droits et devoirs.
Modalités de l'action (Quand, Comment, Combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de 5 personnes accompagné pour une durée de 3 mois sur 2 journées/semaine (les mercredis et les jeudis toute la journée) - Alternance de temps collectifs (ateliers) et de temps individuels.
Lieu(x) d'intervention	Lauzerte
Contact (Adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>Claire Basso-Guichard, coordinatrice référente, conseillère en insertion Véronique Brodut, conseillère en insertion, coach 12, rue du Millial - 82110 Lauzerte Tel : 05.63.94.65.13 (standard) – 05.63.94.36.35 (ligne directe) Adresses Mail : info-aqps@orange.fr; claire.guichard-aqps@orange.fr; veronique.brodut-aqps@orange.fr.</p>

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	AU FIL DE S.O.I.E Atelier et chantier d'insertion
Présentation de l'action	<p>Remobilisation par le travail – Objectif emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un parcours professionnel dans le cadre d'une activité salariée en contrat à durée déterminée d'insertion - Mises en situations de travail sur les métiers de la vente, couture, repassage... - Lever les freins pour intégrer un emploi durable
Pour qui ?	- Bénéficiaires du RSA.
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none"> - Phase d'accueil et de diagnostic : entretien , contractualisation, prise de travail, prise de poste - Tout au long du parcours du salarié : l'accompagnement s'appuie sur quatre leviers synergiques : <ul style="list-style-type: none"> • Une mise en situation de travail avec des objectifs quantifiables et des exigences de qualité et d'investissement ; • Un accompagnement socioprofessionnel permettant de lever les freins personnels à l'employabilité ; • Des propositions de formation adaptées au développement de compétences transférables et au projet professionnel ; • Des immersions en entreprise sur des métiers en tensions sur le territoire du Tarn et Garonne - Phase de fin d'accompagnement : entretien individuel avec le bénéficiaire - Au départ de la salariée : élaboration d'un bilan individuel co-signé reprenant le parcours du bénéficiaire, remise d'une attestation de compétences professionnelle. - Dans les trois mois qui suivent la sortie, contact régulier avec l'ancien salarié en vue de le relancer ou de le soutenir dans son ou ses projets.
Lieu(x) d'intervention	Moissac
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>Odile AUBE Directrice Direction.espaceetvie@orange.fr Tél : 05 63 04 99 05 Mimoune BENMANSOUR Chef de service chargé de l'IAE Mbenmansour.afds@gmail.com Tél : 09 50 58 62 52</p>



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	Communauté de Communes du Quercy Caussadais Services EREF
Présentation de l'action	Accompagnement à la construction d'un parcours vers l'emploi : - Aide à l'élaboration du projet pré-professionnel ou Professionnel en prenant en compte les freins périphériques, -Accompagnement renforcé dans leurs recherches d'emploi, - Périodes d'immersion en entreprise - Ateliers de Techniques de recherche d'Emploi (TRE), - Postuler sur des offres d'emploi ...
Pour qui ?	- Bénéficiaire RSA sur le territoire de la communauté de commune du Quercy Caussadais
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	- Fréquence RDV : un entretien individuel tous les 15 jours - Mise en place d'actions collectives - Durée accompagnement : 6 mois renouvelables dans la limite de 18 mois
Lieu(x) d'intervention	Caussade
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	Service EREF ☎ 05.63.26.09.40 ▶ eref@quercycaussadais.fr 2 Conseillères Emploi – Insertion : ☎ Alice GIRARD : alice.girand@quercycaussadais.fr ☎ Magali LAGRANGE : magali.lagrange@quercycaussadais.fr



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron Service EREF
Présentation de l'action	Accompagnement à la construction d'un parcours vers l'emploi : <ul style="list-style-type: none">- Analyser la motivation et les aptitudes des bénéficiaires, apprécier leurs compétences personnelles et professionnelles,- Aider à formaliser le volet préprofessionnel de leur parcours d'insertion et ses étapes indispensables.- Valider ou d'invalider leur projet par la mise en situation en milieu professionnel dans les secteurs « marchand » et « non marchand » quand cela est possible.
Pour qui ?	- Bénéficiaire du RSA sur le territoire de la communauté de communes Quercy vert Aveyron.
Modalités de l'action (quand, comment combien de temps...)	- Fréquence RDV : un entretien individuel tous les 15 jours - Mise en place d'actions collectives - Durée accompagnement : 6 mois renouvelables dans la limite de 18 mois
Lieu(x) d'intervention	- Nègrepelisse - Monclar de Quercy.
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron Service EREF 370, avenue du 8 mai 1945 82800 Nègrepelisse 05.63.30.90.90 / eref@quercyvertaveyron.fr Réfèrente de l'action : Sonia Ouvrier



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	Espace Rural Emploi Formation – Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron
Présentation de l'action	<p>Accompagnement à la construction d'un parcours vers l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide à l'élaboration du projet pré-professionnel ou Professionnel en prenant en compte les freins périphériques, -Accompagnement renforcé dans leurs recherches d'emploi, - Périodes d'immersion en entreprise - Ateliers de Techniques de recherche d'Emploi (TRE), - Postuler sur des offres d'emploi ...
Pour qui ?	Bénéficiaire du RSA
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none"> - Entrée/sortie permanente. - En moyenne deux entretiens individuels mensuels et/ou en collectif sur ateliers numériques et/ou en distanciel guidé sur la plateforme Parcoursio d'élaboration de projet professionnel. - Accompagnement sur une durée 6 mois renouvelables dans la limite de 18 mois .
Lieu(x) d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Saint antonin - Caylus - Varen - Laguépie
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>23 place de la Mairie – 82140 St Antonin Noble Val – 05 63 68 24 66</p> <p>Laetitia GOMEZ – admin@eref-qrga.org</p> <p>Valerie MAGNANO – valerie.magnano@eref-qrga.org</p>

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	EPLEFPA de TARN-ET-GARONNE – CFPPA de TARN-ET-GARONNE
Présentation de l'action	<p>PRÉPA EMPLOI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active : - possédant des compétences et/ou qualifications à valoriser dans d'autres champs professionnels et qui éprouvent le besoin d'être accompagnées pour les identifier, - très éloignées de la signature d'un contrat de travail avec la demande d'un accompagnement pour engager une dynamique positive vers l'emploi.
Pour qui?	- Bénéficiaire du RSA
Modalités de l'action (quand, comment, combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none"> - Session d'une durée de 3 mois maximum renouvelable une fois - Parcours Puzzle (30 à 122 heures en centre, 70 à 162 heures en entreprise): alternance d'un parcours personnalisé d'ateliers individuels et collectifs et d'outils individualisés, avec des immersions en entreprise. - Phase d'accompagnement (12 heures) - Phase de bilan et suivi post-accompagnement (7 heures) avec remise d'un « passeport emploi ».
Lieu(x) d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban - Moissac
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>Cécile PIOLIN</p> <p>Tél : 05 63 21 23 87 / Mail : cecile.piolin@educagri.fr</p>

**PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION
2021- 2023**

Structure	EVIDENCIEL
Présentation de l'action	Coaching et médiation à l'emploi
Pour qui ?	- Bénéficiaire du RSA désirant suivre un programme d'accompagnement d'aide de retour à l'emploi
Modalités de l'action (quand, Comment, combien de temps...)	<p>Méthode innovante axée sur la complémentarité et sur l'appropriation et l'implication de chaque participant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthode allie le coaching, la sophrologie et la médiation avec 3 intervenants experts dans leurs domaines - La méthode est composée d'ateliers collectif et d'entretiens individuels repartis sur environ 3 mois. - Protocole personnalisé, évalué et présenté lors du premier entretien - Evolution avec les 3 intervenants, selon les besoins détectés : médiation, coaching, sophrologie - Suivi sur mesure adapté aux besoins de la personne et validé avec elle - Moyenne 20h, détaillé sur une feuille de route qui suit le bénéficiaire tout au long de son parcours.
Lieu(x) d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Montauban - Possibilité d'intervenir sur l'ensemble du territoire.
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	Laurence Babilotte 06 13 32 41 56 contact@evidenciel.fr

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	INSERVEST
Présentation de l'action	<p><u>Remobilisation par le travail – Objectif emploi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un parcours professionnel dans le cadre d'une activité salariée en contrat à durée déterminée d'insertion - Mises en situations de travail sur les métiers de la vente, couture, repassage... - Lever les freins pour intégrer un emploi durable
Pour qui ?	- Bénéficiaire du RSA sans ou peu de qualification et n'ayant pas forcément d'expérience en tant qu'agent polyvalent.
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence rdv : Quotidien - Durée d'accompagnement : CDDI de 6 mois (renouvelable dans la limite de 24 mois)
Lieu(x) d'intervention	Montauban
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>17 avenue du 19 août 1944 82000 Montauban 05 63 63 60 04 07 66 21 09 74 inservest.association@outlook.fr Direction : Cynthia LEYME Accompagnatrice : Lise GAUTIER et Katia HU</p>

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	INSTEP OCCITANIE
Présentation de l'action	<p>« Café coaching »</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amener les personnes vers une démarche active d'insertion durable ▪ Repérer et mettre en exergue les potentialités de la personne en s'appuyant sur son itinéraire professionnel et personnel ▪ Mobiliser la personne vers la définition et la concrétisation d'un projet professionnel. ▪ Rencontrer/inviter des professionnels et des entreprises dans les secteurs en tension ▪ Lever les freins à l'emploi <p>- <u>5 axes principaux</u> : mieux se connaître pour mieux s'orienter, maîtriser son environnement professionnel pour s'y orienter facilement, interagir en société, avec l'entreprise, se mettre dans la peau du recruteur, d' clic : s'entraîner à l'environnement numérique</p>
Pour qui ?	- bénéficiaire du RSA
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement par 2 professionnels en simultané : 1 coach certifié + 1 formatrice en insertion/référente entreprise - Informations collectives à destination des bénéficiaires - Entrées toutes les 2 semaines - 4 ½ journée par semaine et par territoire - Salle esprit « co-working », dynamique, espaces dédiés modulables et espace détente/tisanerie. Bureau individuel pour les entretiens.
Lieu(x) d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Castelsarrasin - Moissac
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>Adresser des candidats : instep.82@instep-occitanie.fr/ 05.63.66.18.11 Castelsarrasin : 16 rue de la République Moissac : 16 allée Montebello</p> <p>Echanger sur le dispositif : Déléguee territoriale à la formation : Anne Corti, anne.corti@instep-occitanie.fr 06.89.90.32.86</p> <p>Echanger sur les personnes accompagnées : Coach référente : Cécile Roblin, cecile.roblin@instep-occitanie.fr Formatrice référente : Maryline Réveillard, maryline.reveillard@instep-occitanie.fr</p>



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	Jardins des Gorges de l'Aveyron
Présentation de l'action	<u>Remobilisation par le travail – Objectif emploi</u> - Élaboration d'un parcours professionnel dans le cadre d'une activité salariée en contrat à durée déterminée d'insertion - Mises en situations de travail sur les métiers de la vente, couture, repassage... - Lever les freins pour intégrer un emploi durable
Pour qui ?	- Bénéficiaire du RSA
Modalités de l'action (quand, comment combien de temps...)	- Contrat de travail à durée déterminée d'insertion, maxi 24 mois - Suivi personnalisé des salariés sur le temps de travail - Contrats spécifique CDDI permettant la rupture anticipée pour une embauche de plus de 6 mois dans une autre entreprise - Possibilités d'effectuer des périodes d'immersion en entreprise - Acquisition de compétences transférables dans les différents secteurs professionnels
Lieu(x) d'intervention	Tarn et Garonne
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	Caroline DEVAMBEZ, accompagnatrice socio-professionnelle Jardins des Gorges de l'Aveyron LD Mexos – 82 140 FENEYROLS 05 63 30 94 37 social-cocagne82@orange.fr



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure **Les jardins Montalbanais**

Présentation de l'action	<p>Remobilisation par le travail – Objectif emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un parcours professionnel dans le cadre d'une activité salariée en contrat à durée déterminée d'insertion - Mises en situations de travail sur les métiers de la vente, couture, repassage... - Lever les freins pour intégrer un emploi durable
Pour qui ?	- Bénéficiaire du RSA
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de travail de 4 mois renouvelables jusqu'à 24 mois maximum - Contrats de 25h hebdomadaire - Accompagnement socioprofessionnel par la CIP des jardins sur temps de travail - Volonté du bénéficiaire de s'inscrire dans un parcours d'insertion.
Lieu(x) d'intervention	Montauban, quartier Birac
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	<p>CIP : Nathalie TORRES TEQUI, directrice : Stéphanie BANNINO Tél : 06.18.27 .13.19 email : contact@lesjardinsmontalbanais.fr Adresse postale : 1399 chemin de rosignol 82000 Montauban</p>



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	MOISSAC ANIMATION JEUNES [M.A.J]
Présentation de l'action	MEDIATION VERS L'EMPLOI - Accompagnement renforcé et individualisé : mise en œuvre d'actions visant à la détermination -voire la mise en œuvre- de projet professionnel réalisable et réaliste - Travail à la levée de freins périphériques.
Pour qui ?	- Bénéficiaire du R.S.A
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	Durée : 6 mois (éventuellement renouvelable 1 fois) Entrées/sorties permanentes Sur orientation Prescripteurs habilités Déroulé : Alternance de : - rendez-vous avec la Conseillère M.A.J minimum 2 fois par mois dont un au moins en présentiel. Entretiens téléphoniques et visio possibles mais non systématiques (planifiés par M.A.J au cas par cas en fonction des difficultés des bénéficiaires). - démarches en semi-autonomie : <ul style="list-style-type: none">• pour la levée des freins périphériques (ex. participation à des ateliers thématiques animés par M.A.J ou des partenaires : atelier mobilité, ...)• pour les démarches d'insertion professionnelles : rencontres avec des professionnels pour des enquêtes métiers ; PMSMP ; utilisation d'outils numériques (visio de présentation de métiers, sites dédiés, télécandidatures, télétransmissions, etc) mis à disposition des bénéficiaires à MAJ.
Lieu(x) d'intervention	Moissac
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	Nadine LAVOISIER C.E.F.I – Moissac Animation Jeunes 05.63.04.66.25 (ligne directe) 06.45.65.66.35 cefi@e-maj.org



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	MONTAUBAN SERVICES
Présentation de l'action	<p>« Action d'accompagnement pré professionnel et immersion en Milieu de travail »</p> <ul style="list-style-type: none">- Accompagnement individuel dont l'objectif est de préparer le bénéficiaire du RSA vers son orientation professionnelle :- Repérer et tenter de solutionner les freins y apporter des solutions en orientant vers les bons interlocuteurs partenaires- Lever les freins d'ordre sociaux : santé, image de soi, logement, accès à la mobilité, démarches administratives ...- Lever les freins à l'accès à l'emploi :- la langue française l'apprentissage de la langue <p>- Soutenir l'apprentissage de l'utilisation des outils informatiques pour la recherche d'emploi sur différents sites : mise à jour du CV, candidater en ligne, faire une lettre de motivation, préparer un entretien d'embauche</p> <ul style="list-style-type: none">- Découvrir l'entreprise les métiers, préparer des périodes d'immersion- Dans certains cas préparer et orienter vers une formation qualifiante
Pour qui ?	- Bénéficiaire du RSA
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	- Accompagnement individuel pour une durée de 6 mois a une fréquence de RDV de 2 fois par mois à 1 fois toutes es trois semaines
Lieu(x) d'intervention	Montauban
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	Michèle PASCAL 05 63 91 92 92 ou 06 07 81 43 92 michele@montauban-services.org



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION 2021- 2023

Structure	Chantier d'insertion Les Restaurants du cœur de Montauban
Présentation de l'action	<u>Remobilisation par le travail – Objectif emploi</u> - Élaboration d'un parcours professionnel dans le cadre d'une activité salariée en contrat à durée déterminée d'insertion - Mises en situations de travail sur les métiers de la vente, couture, repassage... - Lever les freins pour intégrer un emploi durable
Pour qui ?	- Bénéficiaires du RSA
Modalités de l'action (quand, Comment combien de temps...)	- Contrats à durée déterminée d'Insertion de 4 à 6 mois - Reconductibles en fonction de l'implication du salarié à la fois sur son activité professionnelle et sur son projet d'insertion.
Lieu(x) d'intervention	Montauban
Contact (adresse, tel, référent, mail, ...)	Mr MARTINET Marcel responsable du chantier 063362420, Mme JEAN-MARIE Clémence, Accompagnatrice socio pro 0633652857 Mail : ad82.insertion@restosducoeur.org

Schéma de prescription des actions PDI

PRESCRIPTEURS :

Conseil départemental - Pôle Emploi - AMAR – Reliance – Espace et Vie – CCAS Montauban et Moissac - Mission locale – Forum réfugiés.

Envoi par le prescripteur de la fiche de liaison par mail :

- à l'opérateur choisi
- au service insertion sur rsa-insertion@ledepartement82.fr
- à f.gauthier@pole-emploi.fr si le prescripteur est PE

→ Si la fiche est
non conforme au modèle joint,
retour au prescripteur



L'opérateur désigné pour l'accompagnement renvoi pour information la fiche de liaison complétée de « Prise en Charge » ou « Non Prise en charge »

- au prescripteur
- au service insertion sur rsa-insertion@ledepartement82.fr pour suivi de l'accompagnement.
- à f.gauthier@pole-emploi.fr si le prescripteur est PE



A la fin de l'accompagnement l'opérateur envoie le Bilan de l'action menée,

- au prescripteur à l'origine de l'orientation
- au service insertion sur rsa-insertion@ledepartement82.fr pour clôture du dossier.
- à f.gauthier@pole-emploi.fr si le prescripteur est PE

La fiche doit être toujours transmise sous format « .doc » afin d'être complétée à chaque étape.

Pas de PDF.



29 avril 2021

MODELE TYPE : FICHE DE LIAISON PDI/ RSA 2021 - 2023

- A renvoyer aux prescripteurs et copie :
- Service RSA-Insertion : rsa-insertion@ledepartement82.fr
- Pôle Emploi : f.gauthier@pole-emploi.fr

<p><u>Prescripteur :</u></p> <p>Nom : Fonction : Agence ou Pôle: Nom du référent : Tél: Mail du référent :</p>	<p>Dates du Contrat d'Engagement: Observations:</p>
---	---

<p><u>Opérateur :</u></p> <p>Nom : Tél : Territoire d'intervention: Mail :</p>	<p><u>Intitulé action :</u></p> <p>«...»</p>
---	---

<p><u>Bénéficiaire à convoquer par courrier</u></p> <p>Nom : Prénom : Préciser H/F: N°CAF ou MSA : Tél : Adresse : Mail : Identifiant :</p>	<p><u>CRITERE(S) D'ENTREE</u></p> <p><u>A remplir Obligatoirement</u></p> <p><input type="checkbox"/> DELD <input type="checkbox"/> BRSA <input type="checkbox"/> - 26 ans <input type="checkbox"/> ASS <input type="checkbox"/> Travailleur Handicapé <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)</p>
--	---

I – Non prise en charge, motifs :

Prise en charge, du au ,Objectifs fixés au 1^{er} mois de la prise en charge :
(A transmettre dans le mois de la prise en charge ou non prise en charge par l'opérateur)

II - Dates des rencontres :

III - Résultats obtenus :

FREINS IDENTIFIES en début de parcours	FREINS LEVES au cours de l'accompagnement	FREINS RESTANTS A LEVER

IV – Bilan de l'opérateur et perspectives :



Signataires du Pacte Territorial d'Insertion

Présentation des missions ou des dispositifs



TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.fr



UNION EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ALLOCATIONS
FAMILIALES



TARN-ET-GARONNE

FRANCE ACTIVE

Les entrepreneurs engagés

MPA-OCCITANIE



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS



a.m.a.r.





MINISTÈRE
DE LA JUSTICE



Ces fiches présentent des missions ou actions des signataires du Pacte Territorial d'Insertion dont les interventions se déroulent sur l'ensemble du Département.

Structures	Dispositif	Public cible
Conseil départemental	<p>* annexe 1 – Plateforme Tarn et Garonne Emploi</p> <p>* annexe 2 – Fonds d'Accès et de Retour à l'Emploi (FARE82)</p>	<p>* bénéficiaires du RSA</p> <p>* bénéficiaires du RSA accompagnés par les agents du Département accédant à un emploi ou une formation</p>
Caisse d'Allocations Familiales	<p>* annexe 3 - Accès aux droits : campagne de SMS pour inciter les allocataires à faire des démarches de simulation ou déclaration</p> <p>* annexe 4 - Aide à la mobilité dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle</p> <p>* annexe 4 - Offre de service en travail social pour les parents solos de 18 à 24 ans (hors RSA)</p>	<p>* allocataires du Tarn et Garonne</p> <p>* familles confrontées à un événement de vie (séparation, décès, maladie) ou poursuivant un projet d'insertion professionnelle</p> <p>* familles monoparentales de 18 à 24 ans</p>
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	<p>* annexe 5 - Bilan de santé</p> <p>* annexe 6 - Accès à la complémentaire santé solidaire</p> <p>* annexe 7 - Mission d'accompagnement santé</p>	<p>* tout public</p> <p>* bénéficiaires du RSA</p> <p>* tout public</p>
Chambre des métiers	<p>* annexe 8 - Formation artisan numérique</p> <p>* annexe 9 - Réunions d'information collectives</p> <p>* annexe 10 - Ateliers Pôle Emploi autour de la création d'entreprise</p> <p>* annexe 11 - Stage créateurs</p> <p>* annexe 12 - parcours VISA : accompagnement individuel pour la création d'entreprise</p>	<p>* tout public</p> <p>* tout public</p> <p>* demandeurs d'emploi</p> <p>* personne qui envisage la micro entreprise ou qui n'a pas défini le choix du statut</p> <p>* toute personne ayant un projet de création d'entreprise</p>
Mission locale	* annexe 13 - Présentation des missions	* jeunes de 16 à 25 ans domiciliés en Tarn et Garonne et non scolarisés

AFPA	<p>* annexe 14 - Compétences PEC</p> <p>* annexe 15 - La promo 16-18</p> <p>* annexe 16 - Prépa compétences</p>	<p>* salariés en contrat PEC</p> <p>* jeunes de 16 à 18 ans</p> <p>* personnes de + de 18 ans avec un projet professionnelle</p>
France Active	<p>* annexe 17 - Financement et accompagnement des structures de l'ESS et des publics fragiles pour faciliter l'accès à des projets grâce aux financements bancaires</p>	<p>* publics en situation de précarité, associations et structures de l'ESS</p>
ADIAD - Cap Emploi	<p>* annexe 18 - Présentation des missions de l'ADIAD CAP EMPLOI</p> <p>* annexe 19 - Présentation des missions de l'ADIAD service d'accompagnement social et socio-professionnel</p>	<p>* personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi + employeurs privés et publics</p> <p>* personnes bénéficiaires d'une orientation SAS SP délivrée par la MDPH</p>
AMAR	<p>* annexe 20 - Présentation des missions</p>	<p>* demandeurs d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale hébergé par AMAR dans le cadre d'une prise en charge OFII</p>
Espace et vie	<p>* annexe 21 - Présentation des missions</p>	<p>* femmes isolées et cheffes de famille</p>
Forum Réfugiés COSI	<p>* annexe 22 - Présentation des missions</p>	<p>* bénéficiaires d'une protection internationale obtenu depuis moins d'un an en Tarn et Garonne</p>
Escale confluences	<p>* annexe 23 - Présentation des missions</p>	<p>* tout public</p>
SPIP	<p>* annexe 24 - Dynamique vers l'emploi et la formation (dyn'EF82)</p>	<p>* public placé sous main de justice majeur nécessitant besoin criminogène d'insertion professionnelle et d'activités licites</p>
Accueil Montauriol	<p>* annexe 25 - Présentation des missions</p>	<p>* tout public sans abri ou habitat précaire</p>
GRETA	<p>* annexe 26 – Action Projet pro</p> <p>* annexe 27 – Action Français Langue Etrangère</p> <p>* annexe 28 – Action Lectio</p>	<p>* tout public</p> <p>* tout public demandeurs d'emploi dont la langue maternelle n'est pas le français</p> <p>* tout public en situation d'illettrisme ou en difficulté dans la maîtrise des savoirs de base</p>
CCAS de Montauban	<p>* annexe 29 – présentation des missions</p>	<p>* personnes de 18 à 60 ans, sans enfant à charge et affiliées à la CPAM</p>

PLIE Midi- Quercy	* annexe 30 – présentation des missions	* Habitants du Pays Midi Quercy exclus du marché du travail
----------------------	---	--



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Tarn et Garonne Emploi

Structure	Conseil départemental de Tarn et Garonne
Contact	Nathalie GARCIE
Adresse	100 boulevard Hubert Gouze – MONTAUBAN
Téléphone	05 63 21 42 46
mail	nathalie.garcie@ledepartement82.fr
Référent	David FABRE
Missions	Lutte contre l'exclusion, accompagnement des publics en difficulté
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<p>n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale</p> <p>n° 2 Améliorer la connaissance du public</p> <p>n° 3 L'accès aux droits</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 4 Lever les freins à l'insertion</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 5 L'accès à l'emploi</p>
Présentation de l'action	<p>La plateforme numérique Tarn et Garonne Emploi favorise la mise en relation des entreprises locales et des bénéficiaires du RSA.</p> <p>Tarn et Garonne Emploi est une solution dynamique pour rapprocher les entreprises qui recrutent et les candidats en fonction des compétences. La géolocalisation des offres et des profils (cv) permet à chacun de repérer les potentialités de son territoire.</p>
Public concerné	Bénéficiaires du RSA
Zone d'intervention	Département
Les modalités de l'action	Les bénéficiaires du RSA et les employeurs s'inscrivent directement sur https://tarnetgaronneemploi.fr
Modalités d'orientation	Pas d'intermédiaire, le statut de bénéficiaire du RSA suffit pour intégrer ce dispositif. Les bénéficiaires du RSA et les employeurs sont pré-enregistrés.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : FARE 82

Structure	Conseil départemental de Tarn et Garonne
Contact	Chantal MASDIEU
Adresse	100 boulevard Hubert Gouze – MONTAUBAN
Téléphone	05 63 21 46 72
mail	chantal.masdieu@ledepartement82.fr
Référent	Chantal MASDIEU
Missions	Lutte contre l'exclusion, accompagnement des publics en difficulté
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<p>n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale</p> <p>n° 2 Améliorer la connaissance du public</p> <p>n° 3 L'accès aux droits</p> <p>n° 4 Lever les freins à l'insertion</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 5 L'accès à l'emploi</p>
Présentation de l'action	<p>Fonds d'Accès et de Retour à l'Emploi : FARE 82</p> <p>Le FARE 82 a pour objet de prendre en charge une partie des coûts exposés <u>exclusivement</u> à l'occasion de la prise et de la reprise d'une activité professionnelle ou de formation qualifiante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le point d'intégrer un emploi, muni(e) d'une promesse d'embauche ou d'une date d'entretien d'embauche, <i>ou</i> - en emploi, depuis moins de 3 mois, <i>ou</i> ; - en création d'entreprise <i>ou</i> ; - en cours de contrat aidé <i>ou</i> ; - représentant des bénéficiaires du RSA dans le cadre des Équipes Pluridisciplinaires ou de la participation aux groupes « réflexions citoyennes » ou ; - s'inscrivant pleinement dans un parcours d'insertion socio-professionnelle construit et argumenté.
Public concerné	Bénéficiaires du RSA accompagnés par un agent du Département
Zone d'intervention	Département

Annexe 2 suite

Les modalités de l'action	Les demandes individuelles sont examinées en commission. En cas d'accord, la demande de paiement est effectué par la Direction de la cohésion sociale.
Modalités d'orientation	La demande doit être instruite par un travailleur social ou un agent départemental emploi



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Accès aux droits

Structure	CAF 82
Contact Adresse Téléphone mail Réfèrent	329 Av du Danemark 82000 MONTAUBAN Line Olléon / Ingrid Thieffine
Missions	
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<p>n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale</p> <p>n° 2 Améliorer la connaissance du public</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 3 L'accès aux droits</p> <p>n° 4 Lever les freins à l'insertion</p> <p>n° 5 L'accès à l'emploi</p>
Présentation de l'action	<p>Différentes actions sont menées régulièrement dans le cadre de l'accès aux droits par la Caf de Tarn-et-Garonne.</p> <p>Le déploiement du datamining accès aux droits (programme informatique d'analyse de données) à la Caf de Tarn-et-Garonne détecte les allocataires potentiellement bénéficiaires de la prime d'activité (PPA) et les invite à faire une simulation sur le Caf.fr et à déposer une demande en ligne.</p> <p>Campagne SMS d'incitation à la simulation de prestations sur des allocataires ciblés (exemples : incitation à la simulation pour l'Allocation logement, incitation à la simulation pour le RSA sur les travailleurs indépendants avec faible revenus, ...)</p> <p>D'autres actions sont également menées pour, une fois l'ouverture du droit acquise, éviter les ruptures de droits : campagne SMS vers les allocataires bénéficiaires du RSA, de la PPA ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) n'ayant pas déclaré leurs ressources trimestrielles.</p>
Public concerné	Allocataires ciblés dans le fichier de la Caf de Tarn-et-Garonne
Zone d'intervention	Tarn-et-Garonne

Annexe 3 suite

Les modalités de l'action	SMS
Modalités d'orientation	SMS d'information incitant à la simulation puis à la démarche en ligne sur le Caf.fr ou l'Appli MonCompte SMS de demande d'information incitant à la déclaration de leurs ressources trimestrielles sur le Caf.fr ou l'Appli MonCompte



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiches actions :

- Aide à la mobilité dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle
- offre de service en travail social pour les parents solos de 18 à 24 ans (hors RSA)

Structure	Caisse d'allocations familiales de Tarn-et-Garonne
Contact	Caisse d'allocations familiales de Tarn-et-Garonne
Adresse	329 Av. du Danemark TSA 60031 82019 MONTAUBAN Cedex
Téléphone	05.63.21.07.94
mail	simon.bailleul@cafmontauban.cnafmail.fr
Référent	Simon Bailleul Responsable du département Action sociale
Missions	
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<p>n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale</p> <p>n° 2 Améliorer la connaissance du public</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 3 L'accès aux droits</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 4 Lever les freins à l'insertion</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 5 L'accès à l'emploi</p>
Présentation de l'action	<p>1/ <u>Aide à la mobilité dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle des familles</u> : par l'intermédiaire son règlement intérieur d'Action sociale, la Caf propose une aide pour favoriser la mobilité sociale et professionnelle par la prise en charge de location de véhicule, de réparations, assurance, financement du code et/ou leçons de conduite, frais de déplacement et frais occasionnés par une reprise d'activité, création d'entreprise ou formation. Cette aide sur projet, instruite par un travailleur social, constitue un levier dans le parcours des familles et la levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle et s'articule avec d'autres dispositifs (FARE, pôle emploi, plate-forme mobilité...) en fonction du projet et de la situation de la famille. Dans le cadre du PTI, il pourra être proposé une coordination des aides à la mobilité regroupant les acteurs œuvrant dans ce domaine.</p>

Présentation de l'action	2/ <u>Nouvelle offre de service en travail social sur les parents solos de 18 à 24 ans (hors RSA)</u> : Cette nouvelle offre a pour objectif de permettre aux monoparents de concilier vie familiale et vie professionnelle, de favoriser une organisation familiale compatible avec une activité professionnelle et de faciliter l'autonomie sociale et financière par l'activité économique et/ou la formation. Cette offre proposée par les chargés d'intervention de la Caf sous forme de mise à disposition ou propositions de rendez-vous concernera dans un premier temps les 18-24 ans puis les 25-34 ans en fonction du retour d'expériences et permet de proposer un accompagnement social adapté à la situation de l'allocataire. Elle s'inscrit plus largement dans le parcours allocataires insertion de la Caf.
Public concerné	1/ Familles confrontées à un évènement de vie (séparation, décès, maladie) ou poursuivant un projet d'insertion professionnelle. 2/ Familles monoparentales de 18 à 24 ans.
Zone d'intervention	Département de Tarn-et-Garonne
Les modalités de l'action	1/ Aide financière individuelle dans le cadre du RIAS 2/ Accompagnement social
Modalités d'orientation	1/ Imprimés téléchargeables sur le site www.caf.fr (chemin d'accès : MA CAF \ Partenaires \ Partenaires locaux \ Aides individuelles et aides aux partenaires : le règlement intérieur d'action sociale). 2/ Chargés d'intervention sociale de la Caf



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Bilan de santé

Structure	CPAM de Tarn-et-Garonne
Contact	CPAM de Tarn-et-Garonne
Adresse	592 boulevard Blaise Doumerc BP 778 82015 Montauban cedex
Téléphone	05 63 21 38 42
mail	sandrine.da-malvidade@assurance-maladie.fr
Référent	Sandrine Da Malvidade, coordinatrice accès aux droits et aux soins
Missions	La CPAM est un organisme de la sécurité sociale qui gère les prestations liées à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et maladies professionnelles. Elle rembourse les soins, verse des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail, informe et accompagne les assurés pour faciliter leur accès aux droits et aux soins
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<ul style="list-style-type: none"> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale <input checked="" type="checkbox"/> n° 2 Améliorer la connaissance du public n° 3 L'accès aux droits <input checked="" type="checkbox"/> n° 4 Lever les freins à l'insertion n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	Le bilan de santé personnalisé et gratuit durée : de 3 à 4 heures le matin uniquement lieu : 12, rue du Général Sarrail à Montauban (proche gare SNCF)
Public concerné	Tous les publics dont les bénéficiaires RSA
Zone d'intervention	tout le département
Les modalités de l'action	Déroulement du bilan de santé : <ul style="list-style-type: none"> - examens biologiques - collation - examen bucco-dentaire - prise des mesures (poids, taille..) - examen de la vue - contrôle de l'audition - évaluation de la capacité respiratoire - électrocardiogramme
Les modalités d'orientation	Demande de rdv : <ul style="list-style-type: none"> - par mail : centreprevention.cpam-montauban@assurance-maladie.fr - par téléphone au 36 46



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Accès à la complémentaire santé

Structure	CPAM de Tarn-et-Garonne
Contact	CPAM de Tarn-et-Garonne
Adresse	592 boulevard Blaise Doumerc BP 778 82015 Montauban cedex
Téléphone	05 63 21 38 42
mail	sandrine.da-malvidade@assurance-maladie.fr
Référent	Sandrine Da Malvidade, coordinatrice accès aux droits et aux soins
Missions	La CPAM est un organisme de la sécurité sociale qui gère les prestations liées à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et maladies professionnelles. Elle rembourse les soins, verse des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail, informe et accompagne les assurés pour faciliter leur accès aux droits et aux soins
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<p>n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 2 Améliorer la connaissance du public</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 3 L'accès aux droits</p> <p>n° 4 Lever les freins à l'insertion</p> <p>n° 5 L'accès à l'emploi</p>
Présentation de l'action	Accès à la Complémentaire Santé Solidaire Les bénéficiaires du RSA s'ouvrent un droit à la Complémentaire Santé Solidaire (ex CMU complémentaire). Ce dispositif leur permet de bénéficier d'une mutuelle et donc d'une prise en charge de leurs frais de santé sans reste à charge.
Public concerné	Bénéficiaires RSA
Zone d'intervention	tout le département
Les modalités de l'action	Seule la première demande nécessite une démarche auprès de la CPAM. Le renouvellement annuel des droits est ensuite automatique, tant que le bénéficiaire perçoit le RSA.
Les modalités d'orientation	La première demande peut être faite en précisant le numéro d'allocataire CAF : - via le compte Ameli, - en téléchargeant le formulaire de Demande de Complémentaire santé solidaire (ex. CMU-C et ACS) sur ameli.fr et en le transmettant par courrier



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : mission d'accompagnement santé

Structure	CPAM de Tarn-et-Garonne
Contact	CPAM de Tarn-et-Garonne
Adresse	592 boulevard Blaise Doumerc BP 778 82015 Montauban cedex
Téléphone	05 63 21 38 42
mail	sandrine.da-malvidade@assurance-maladie.fr
Référent	Sandrine Da Malvidade, coordinatrice accès aux droits et aux soins
Missions	La CPAM est un organisme de la sécurité sociale qui gère les prestations liées à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et maladies professionnelles. Elle rembourse les soins, verse des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail, informe et accompagne les assurés pour faciliter leur accès aux droits et aux soins
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<p>n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 2 Améliorer la connaissance du public</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 3 L'accès aux droits</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 4 Lever les freins à l'insertion</p> <p>n° 5 L'accès à l'emploi</p>
Présentation de l'action	<p>La Mission Accompagnement Santé est un service de la CPAM spécialisé qui s'adresse aux personnes en difficultés pour gérer seules leurs démarches d'accès aux droits et aux soins, en besoin de réassurance et de guidance pour faire face à des problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accès aux droits, - d'accès au numérique (besoin d'accompagnement pour la création et l'utilisation de son compte Ameli), - d'accès aux soins (guidance dans l'offre de soins, les remboursements....)
Public concerné	Tous les publics dont les bénéficiaires RSA
Zone d'intervention	tout le département
Les modalités de l'action	Le délai de prise en charge est de 8 jours mais sur signalement, les cas d'urgence bénéficient d'une prise en charge immédiate.

Les modalités d'orientation	<p>- via le référent RSA ou assistant(e) social(e) qui transmettra la demande à la CPAM. Dans ce cas, la personne doit avoir donné son accord explicite pour être recontactée et accompagnée par une conseillère CPAM. La personne devra répondre aux appels du « 3646 ».</p> <p>En tant que « détecteur » de la situation, le partenaire sera tenu informé des étapes de l'accompagnement (ou de son abandon par la personne) et la conseillère CPAM peut être amenée à le recontacter pour coordonner son action avec lui.</p> <p>- en contactant le 36 46 et en demandant à être recontacté(e) par la Mission Accompagnement Santé</p>
-----------------------------	---

Annexe : formulaire de détection Mission Accompagnement Santé, **réservé aux professionnels**

MISSION ACCOMPAGNEMENT SANTE FORMULAIRE DE SAISINE

Date de la saisine: / /

Détection réalisée en face à face avec la personne

Ou

Détection réalisée lors d'un appel téléphonique (A cette occasion, le consentement a été recueilli oralement et la personne a été informée de ses droits relatifs à la protection de ses données personnelles)

Accompagnement santé sollicité dans le cadre* :

de difficultés d'accès aux droits

de renoncement ou de difficultés d'accès à des soins

de renoncement ou de difficultés d'accès à des soins **liés à un handicap**

de fragilité face au numérique

de situation sociale complexe

Coordonnées de l'assuré(e)* :

• Nom :

• Date de naissance: / /

• Prénom :

• Numéro de téléphone :

• Email :

Coordonnées du détecteur qui pourra éventuellement être contacté par la Cnam pour des précisions :

• Nom / Prénom :

• Email :

• Structure :

• Numéro de téléphone :

Quelles actions le détecteur a-t-il déjà engagé :

Dossier de Complémentaire santé solidaire Dossier d'action sanitaire et sociale Autre

* Seuls ces champs sont obligatoires. Néanmoins, les autres champs permettent une prise en charge plus rapide dans l'accompagnement de l'assuré(e).



PARTIE A COMPLETER EN CAS DE RENONCEMENT OU DIFFICULTES D'ACCES A DES SOINS :

QUELS SOINS NE SONT PAS RÉALISÉS ?

- | | |
|---|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Consultations de médecine générale ou spécialisée | <input type="checkbox"/> Chirurgie |
| <input type="checkbox"/> Acte chez un spécialiste, analyses ou examens médicaux (soins dentaires, infirmiers, de kinésithérapie, radiologie, biologie...) | <input type="checkbox"/> Pharmacie |
| <input type="checkbox"/> Dispositifs médicaux (optique, auditif, petit et grand appareillage...) | <input type="checkbox"/> Autre |

DEPUIS QUAND DURE LE RENONCEMENT ?

- Moins de 3 mois De 3 mois à 1 an Plus d'1 an Plus de 2 ans

QUELLES EN SONT LES CAUSES? UN PROBLÈME:

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> D'accès aux droits (médecin traitant, couverture assurance maladie et/ou complémentaire, ALD) | |
| <input type="checkbox"/> De reste à charge | <input type="checkbox"/> De transport |
| <input type="checkbox"/> D'avance des frais | <input type="checkbox"/> De démarches trop compliquées |
| <input type="checkbox"/> De délais de RDV trop longs | <input type="checkbox"/> De refus de prise en charge par un professionnel de santé |
| <input type="checkbox"/> Autre | |

A faire signer par l'assuré(e) :

J'accepte que mes coordonnées soient transmises à ma Caisse d'assurance maladie afin que celle-ci me contacte pour bénéficier d'un accompagnement santé personnalisé et d'un suivi adapté.

Signature de l'assuré(e) :

Mention d'information pour l'assuré(e) :

La mise en œuvre de ce service d'accompagnement nécessite le traitement de données à caractère personnel vous concernant dans le strict respect du principe de confidentialité. Le traitement vise à permettre l'accompagnement et le suivi de votre dossier pour votre accès aux soins et à la santé. A des fins d'évaluation, vos données peuvent être transmises, sauf opposition expresse de votre part, à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Gard. Vos données ne sont pas conservées au-delà de 18 mois après la fin de l'action d'accompagnement. Conformément aux dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent ainsi que d'un droit à l'effacement en adressant une demande écrite au directeur de votre caisse primaire d'assurance maladie de rattachement ou à son délégué à la protection des données. Pour en savoir plus sur notre politique de protection des données, rendez-vous sur notre site d'information ameli.fr. En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés – CNIL – 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

** Document à transmettre à la Mission accompagnement santé de la caisse de rattachement de l'assuré(e) **

* Seuls ces champs sont obligatoires. Néanmoins, les autres champs permettent une prise en charge plus rapide dans l'accompagnement de l'assuré(e).



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Formation artisan numérique

Structure	Chambre de Métiers et de l'Artisanat 82
Contact	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Adresse	11 rue du lycée, 82000 MONTAUBAN
Téléphone	05.63.92.92.15
Mail	am.monteils@cm-montauban.fr
Référent	Anne Marie MONTEILS
Missions	
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<ul style="list-style-type: none"> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale ■ n° 2 Améliorer la connaissance du public n° 3 L'accès aux droits n° 4 Lever les freins à l'insertion ■ n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	<p>Formation Artisan numérique : Acquérir des compétences transversales entre process numérique et artisanal pour des applications en ateliers LAB et ateliers Métiers. Une formation qui compte des modules de découverte et professionnalisation : programmation, fabrication, conception, design et application en atelier.</p>
Public concerné	Pas de critères de diplôme / intérêt pour la programmation informatique et la fabrication artisanale.
Zone d'intervention	Tarn et Garonne
Les modalités de l'action	<p>Formation longue sur la conception – fabrication numérique : Code (C, C+, Python, Processing, développement web) ; Design (2D et 3D, Blender, Suite Adobe) ; Atelier (Métiers, FABLAB, fabrication additive et soustractive) ; Emploi (stage en entreprise, technique et recherche d'emploi).</p> <p>Animation pédagogique partagée : Réseau LAB 82 (Caylus, Moissac, Valence d'Agen) ; Chambre de Métiers 82 ; CFA – Ecole des Métiers ; Association Artisan Numérique.</p>
Modalités d'orientation	Formulaire d'inscription à télécharger sur le site cma82.fr ; et à renvoyer par courrier postal ou par adresse électronique. Nombre de place limité à 24 par promotion.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Réunions d'information collectives

Structure	Chambre de Métiers et de l'Artisanat 82
Contact	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Adresse	11 rue du lycée, 82000 MONTAUBAN
Téléphone	05.63.92.92.18
Mail	a.gratusse@cm-montauban.fr
Référent	Arnaud GRATUSSE
Missions	
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<ul style="list-style-type: none"> ■ n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale ■ n° 2 Améliorer la connaissance du public n° 3 L'accès aux droits n° 4 Lever les freins à l'insertion n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	<p>Réunions d'informations collectives délocalisée : Beaumont-de-Lomagne, Caussade, Caylus, Lafrançaise, Lauzerte, Moissac, Montauban, Nègrepelisse, Saint-Antonin, Valence d'Agen.</p> <p>Point de départ pour tout porteur de projet à la recherche des principales informations liées à la création / reprise d'entreprise (étapes, aides) dans le secteur de l'artisanat (réglementation).</p>
Public concerné	Pour les personnes qui s'interroge sur le fait d'entreprendre ou qui démarre leur projet d'entreprise dans le secteur de l'artisanat.
Zone d'intervention	Tarn et Garonne
Les modalités de l'action	Réunion gratuite qui se déroule le vendredi après-midi de 14h à 16h.
Modalités d'orientation	<p>Inscription sur le site de la CMA : cma82.fr</p> <p>http://cma82.fr/appui-et-developpement/reunion-dinformation-creation/</p> <p>Ou en appelant le 05.63.63.09.58</p>



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Ateliers Pôle Emploi

Structure	Chambre de Métiers et de l'Artisanat 82
Contact	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Adresse	11 rue du lycée, 82000 MONTAUBAN
Téléphone	05.63.92.92.18
Mail	a.gratusse@cm-montauban.fr
Référent	Arnaud GRATUSSE
Missions	
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<ul style="list-style-type: none"> ■ n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale ■ n° 2 Améliorer la connaissance du public n° 3 L'accès aux droits n° 4 Lever les freins à l'insertion n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	<p>Ateliers Pôle Emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Je m'imagine créateur d'entreprise » : - « Structurer son projet de création d'entreprise » : <p>Deux ateliers qui visent à aborder la création d'entreprise d'un point de vue méthodologique.</p>
Public concerné	Demandeur d'emploi ou personnes ayant accès à son espace personnel Pôle Emploi.
Zone d'intervention	Tarn et Garonne- Ateliers réalisés à la CMA ou par visio.
Les modalités de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - « Je m'imagine créateur d'entreprise » : une demi-journée pour savoir mettre en œuvre une méthodologie permettant d'explorer la création / reprise d'entreprise comme piste de reprise d'emploi (représentations, dimensions à instiguer, aides à la décision). - « Structurer son projet de création d'entreprise » : une journée pour identifier les étapes de création ou de reprise d'entreprise, être en mesure d'évaluer l'état d'avancement de son projet, déterminer et prioriser les actions à engager et identifier les acteurs à mobiliser.
Modalités d'orientation	Inscription possible via son espace personnel Pôle Emploi ou avec l'aide de son conseiller Pôle Emploi.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Stages créateurs

Structure	Chambre de Métiers et de l'Artisanat 82
Contact	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Adresse	11 rue du lycée, 82000 MONTAUBAN
Téléphone	05.63.92.92.18
Mail	a.gratusse@cm-montauban.fr
Référent	Arnaud GRATUSSE
Missions	<p>Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale ■ n° 2 Améliorer la connaissance du public n° 3 L'accès aux droits n° 4 Lever les freins à l'insertion n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	<p>Stages créateurs : formations courtes pour acquérir les connaissances minimales nécessaires à la gestion de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stage créateur Micro-entrepreneur – 210 € (éligible CPF) - Stage créateur Essentiel Artisan – 210 € (éligible CPF)
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> - Stage créateur Micro-entrepreneur : créateur / repreneur dans le secteur de l'artisanat qui envisagent la micro-entreprise. - Stage créateur Essentiel Artisan : créateur / repreneur dans le secteur de l'artisanat, qui n'ont pas encore défini le choix du statut.
Zone d'intervention	Tarn et Garonne – formation animée à la CMA
Les modalités de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Stage créateur Micro-entrepreneur : 2 jours (jour 1 : préparer son projet de micro-entreprise ; jour 2 : gérer sa micro-entreprise) - Stage créateur Essentiel Artisan : 3 jours (jour 1 : secteur de l'artisanat, étude commerciale, statuts, aides possibles ; jour 2 : chiffrage, immatriculation, intervention de l'URSSAF, intervention du CFE ; jour 3 : intervention des assurances, des mutuelles, des banques).
Modalités d'orientation	<p>Préinscription sur le site cma82.fr :</p> <p>Stage Micro-entrepreneur : http://cma82.fr/formation-continue/stage-micro/</p> <p>Stage Essentiel Artisan : http://cma82.fr/formation-continue/stage-createurs-essentiel/</p> <p>Recherche de financement de la formation (CPF, AIF) puis validation de l'inscription.</p>



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Parcours VISA

Structure	Chambre de Métiers et de l'Artisanat 82
Contact	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Adresse	11 rue du lycée, 82000 MONTAUBAN
Téléphone	05.63.92.92.18
Mail	a.gratusse@cm-montauban.fr
Référent	Arnaud GRATUSSE
Missions	
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<ul style="list-style-type: none"> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale ■ n° 2 Améliorer la connaissance du public n° 3 L'accès aux droits n° 4 Lever les freins à l'insertion n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	Parcours VISA - Accompagnement individuel pour la création d'entreprise.
Public concerné	Toutes les personnes qui ont un projet d'entreprise dans les secteurs de l'artisanat et qui envisagent de réaliser une étude marché.
Zone d'intervention	Tarn et Garonne
Les modalités de l'action	Accompagnement individualisé avec un minimum de 4 rendez-vous, visant à mettre en œuvre une étude de marché. Et la rédaction d'un livrable présentant les données financières prévisionnelles.
Modalités d'orientation	Appeler la CMA82 : 05.63.63.09.58 Ou prendre contact avec un conseiller par le biais de notre site internet : http://cma82.fr/contact/questions/



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche de présentation des missions

Structure	MISSION LOCALE DE TARN-ET-GARONNE
Contact	Mission Locale
Adresse	1500 Avenue de Fonneuve
Téléphone	82000 MONTAUBAN
mail	Tel : 05 31 78 00 00
Référent	Mail : direction@missionlocale82.org Directrice : Madame Josiane MAURY
Missions	<p>Insertion Professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans habitant le département et non scolarisés</p> <p>Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes</p> <p>Membre du Service Public de l'Emploi, la ML 82 assure la mise en œuvre des politiques publiques d'insertion pour le public jeune</p> <p>Des missions d'accueil, d'accompagnement global et d'orientation pour des jeunes de 16 à 25 ans du département sortis du système scolaire avec ou sans qualification pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La recherche d'emploi • La réalisation d'un projet professionnel • La formation • La vie quotidienne : santé, logement, mobilité... • Les démarches administratives et d'accès au droit <p>➔ Avec un objectif prioritaire : l'insertion sociale et professionnelle</p> <p>Des moyens au quotidien : Afin d'apporter des réponses individualisées, selon le niveau, les besoins, les difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens individuels avec un référent unique afin de définir un projet professionnel, construire un parcours de formation et d'insertion professionnelle • Informations sur les métiers porteurs d'emploi, les entreprises qui recrutent, les formations • Accompagnement jusqu'à la consolidation de la situation professionnelle et sociale

Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<input checked="" type="checkbox"/> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale <input checked="" type="checkbox"/> n° 2 Améliorer la connaissance du public <input checked="" type="checkbox"/> n° 3 L'accès aux droits <input checked="" type="checkbox"/> n° 4 Lever les freins à l'insertion <input checked="" type="checkbox"/> n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	<p>Les missions et services proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de parcours d'insertion socio-professionnels - Accompagnement dans le cadre de programmes nationaux : PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie), Garantie Jeunes, Jeunes sous-main de justice, Cotraitance Pôle Emploi, BRSA, QPV, Obligation de Formation 16-18 <p><u>Dans le domaine de l'emploi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Information sur les contrats • Positionnement sur les offres • Ateliers de recherche d'emploi • Ateliers numériques à visée professionnelle • Mobilisation des mesures et dispositifs de droit commun • Accompagnement à la recherche de périodes d'immersions en entreprises <p><u>Dans le domaine de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Information sur les dispositifs et les actions de formation • Positionnement sur les actions de formation (Conseil Régional, Pôle Emploi, Conseil Départemental ...) • Suivi des parcours de formation <p><u>Dans le domaine du social :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Information et mise en réseau dans les domaines de la santé, du logement, de la citoyenneté, de la mobilité, des aides financières d'accès aux droits et de vie quotidienne • Permanence à la Mission Locale de l'association SOLIHA • Permanence à la Mission Locale d'un psychologue de l'association PRISM • Intervention d'une diététicienne - Céline Rousseau - pour accompagner des jeunes rencontrant des problèmes avec l'alimentation et proposer des animations autour de petits déjeuners équilibrés • Espaces Multimédia Numériques dédiés à Montauban et Castelsarrasin : accessibles en libre accès ou de manière accompagnée à tous les jeunes de la Mission Locale

Focus Garantie jeunes : Dispositif d'accompagnement vers l'autonomie et l'emploi

- Les jeunes de 16 à 25 ans, ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation, sans soutien familial, non imposables et ayant des ressources inférieures au plafond RSA et sur diagnostic de la Mission Locale
- L'accès à la Garantie Jeunes s'effectue sur prescription du conseiller Mission Locale qui accompagne le jeune.

La Garantie Jeunes c'est :

- Un engagement réciproque entre un jeune et la Mission Locale d'un an.
- Une allocation mensuelle de 497.01 € en contre partie du respect des engagements
- L'identification des points forts, le développement des compétences, l'accès aux ateliers et formations gratuites, la possibilité de se créer un réseau social et professionnel et d'entrer dans la vie active
- Un accompagnement collectif et un suivi individuel renforcé et personnalisé pendant un an assorti de périodes en entreprises et de regroupements collectifs.

Quelques actions spécifiques :

- Mise en œuvre de l'obligation de formation depuis Septembre 2020 en coordination avec l'Etat, l'Education Nationale et la Région
- Information et mise en œuvre du plan #1jeune 1 solution
- Accompagnement spécifique renforcé des jeunes demandeurs d'asile > 6 mois et Bénéficiaires de la Protection Internationale, en co-accompagnement avec Forum Réfugiés
- Projet de mobilité internationale à Séville / Espagne pour 7 jeunes au 2nd semestre 2021

Public concerné Jeunes de 16 à 25 ans domiciliés en Tarn et Garonne, non scolarisés

Zone d'intervention Antennes de Castelsarrasin, Caussade et Montauban : ouverture du lundi au vendredi de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H
 Permanences sur tout le département, sur rendez vous
 Pour prendre rendez-vous, un numéro de téléphone unique : 05 31 78 00 00

Les modalités de l'action

- Entretiens individuels et personnalisés avec un conseiller en insertion professionnelle et sociale
- Diagnostic, analyse de la demande, repérage des besoins, information, orientation
- Accompagnement individualisé et personnalisé
- Mise en place d'étapes intermédiaires à la construction du parcours d'insertion
- Mobilisation de l'offre de service interne et partenariale et des actions de droit commun
- Ateliers collectifs thématiques

- Evaluation de la progression du jeune, réajustement des étapes
- Suivi tout au long du parcours

Annexe 13 suite 3

Modalités
d'orientation

- Prise de rendez-vous pour un 1er accueil par téléphone, présentation directe ou mail (pré-inscription possible via site Internet : www.missionlocale82.org)
- Dans le cadre de l'orientation BRSA, transmission de la fiche de liaison



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Compétences PEC

Structure	AFPA
Contact :	Fabienne BATTEDOU 0788786873
Adresse :	325, avenue de Montech- 82 000 MONTAUBAN
Téléphone :	05 63 22 55
Mail :	fabienne.battedou@afpa.fr
Référent :	Fabienne BATTEDOU
Missions	Compétences PEC
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<input checked="" type="checkbox"/> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale <input checked="" type="checkbox"/> n° 2 Améliorer la connaissance du public <input checked="" type="checkbox"/> n° 3 L'accès aux droits n° 4 Lever les freins à l'insertion <input checked="" type="checkbox"/> n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action :	<p>L'objectif est de permettre aux salariés d'un PEC de valoriser leurs compétences acquises avant et pendant leur contrat PEC, via un accompagnement par un consultant Afpa.</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'articule au parcours en entreprise et lui donne une dimension apprenante • « Je réalise – j'apprends – je valide mes compétences » • S'articule avec l'accompagnement du Conseiller pour l'insertion dans l'emploi durable

5 étapes pour faire reconnaître vos compétences



Pour des salariés en contrat PEC

Public concerné :

Dans le cadre du « parcours emploi compétences », l'AFPA accompagne les salariés PEC pour valoriser et faire reconnaître officiellement leurs compétences

Zone d'intervention :

Centre AFPA MONTAUBAN

Les modalités de l'action :

Le dispositif se forme en **5 étapes** :

- **Étape 1** : Mobilisation de la prestation entre le DE et son conseiller PE
- **Étape 2** : Première rencontre avec le consultant Afpa. Entraînent le choix de la modalité en lien avec le métier visé :
 - La Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP)
 - La certification CléA Socles
 - La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Quelles reconnaissances pour mes compétences ?

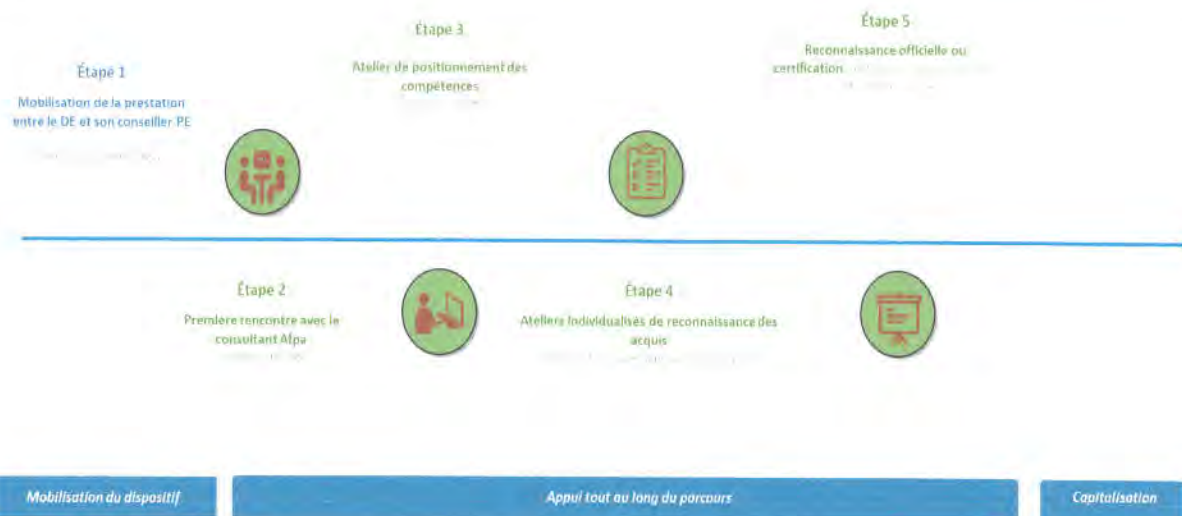


- **Étape 3** : Atelier de positionnement des compétences
- **Étape 4** : Ateliers individualisés de reconnaissance des acquis
- **Étape 5** : Reconnaissance officielle ou certification

A l'issue de ces 5 étapes un bilan du parcours entre le DE, son conseiller Pôle, ou référent emploi est réalisé.

Les outils mobilisés :

- Scénario étape 3
- Fiche technique matrice des opportunités TP et RSFP
- REPC
- ECAP opt2
- RAP approfondie RSFP
- Matrice des opportunités
- Evaluation numérique Clea



Modalités d'orientation :

Il doit être prescrit par soit Pôle emploi, les Missions locales, Cap emploi ou les conseils départementaux.

Mobilisation du dispositif :

- à la signature du contrat PEC lors de l'entretien tripartite avec l'employeur
- Pendant le parcours s'il a déjà démarré

L'accompagnement est réalisé pendant le contrat PEC

Le lien avec la structure accueillante (employeur) et son « adhésion » à Compétences PEC en amont de la signature du contrat est un plus dans l'accompagnement global du salarié

La prescription se fait par l'intermédiaire de la plateforme **PANDA**.

PANDA est une application web destinée à assurer le suivi des bénéficiaires qui vont bénéficier d'un parcours d'accompagnement hors formation à l'AFPA. Il permet de suivre le parcours du bénéficiaire, à venir, réalisé ou en cours de réalisation.

Il permet de visualiser les informations liées à ces bénéficiaires de manière simple et intuitive.

Il assure également un suivi de l'assiduité et de la participation aux divers ateliers.

Il a pour vocation à être accessible aux divers utilisateurs intervenant sur ce parcours, et s'ouvre également aux prescripteurs afin de laisser la liberté de les positionner sur les ateliers disponibles dans un périmètre défini (géographique et de prestations contractualisées), en amont du démarrage.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action

Structure	AFPA
Contact : Adresse : Téléphone : Mail : Réfèrent :	Martine COMTE : Martine.Comte2@afpa.fr/ Thibault TAILLEFER : thibault.taillefer@afpa.fr 325, avenue de Montech- 82 000 MONTAUBAN 05 63 22 55 fabienne.battedou@afpa.fr Responsable La PROMO Fabienne BATTEDOU
Missions	<h3 style="text-align: center;">La Promo 16-18</h3> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 10px;"> #JEUNEISOLUTION  </div>
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<ul style="list-style-type: none"> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale n° 2 Améliorer la connaissance du public n° 3 L'accès aux droits n° 4 Lever les freins à l'insertion n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action :	<p>La Promo 16.18 est un programme de mobilisation innovant de 13 semaines qui bénéficiera à 35 000 jeunes décrocheurs âgés de 16 à 18 ans, pour la période 2021. Notre objectif vise 70% de sorties positives et dynamiques à travers un engagement du jeune à l'issue du programme dans une des solutions existantes pour concrétiser son projet d'insertion professionnelle et sociale : accès à l'emploi via l'apprentissage ou des missions de longue durée, accès à la formation, E2C, EPIDE, service civique, poursuite de l'accompagnement en Garantie jeunes ou le cas échéant, retour dans un cursus scolaire.</p>

Ce programme, doit permettre aux jeunes de vivre une **expérience d'émancipation** qui les éloigne temporairement de leur environnement territorial, social ou familial en s'appuyant sur un **consortium inédit d'acteurs** de l'accompagnement social, de l'éducation, de la formation, de la découverte de l'entreprise et du parrainage de salariés, du sport, de l'art, de la culture et de l'engagement citoyen.

À travers un **parcours sécurisé, progressif et personnalisé**, ce programme vise à :

- **Réconcilier les jeunes avec le champ des possibles de leur propre avenir**, leur laisser l'opportunité de révéler leurs rêves, leurs talents dans un cadre de confiance ouvert à toutes les possibilités d'orientation ;
- **Les guider vers l'autonomie** (ma vie = mon choix) **en les sortant d'univers quotidiens** et en développant leur « empowerment » (acceptation de soi, confiance, estime, ambition, capacité à agir sur son parcours)
- **Découvrir les métiers et les opportunités** dans leur région et/ou dans d'autres régions
- **Valider leurs acquis par une valorisation des compétences et expériences délivrée en Open Badges** (Compétences socles, compétences transversales et compétences numériques).

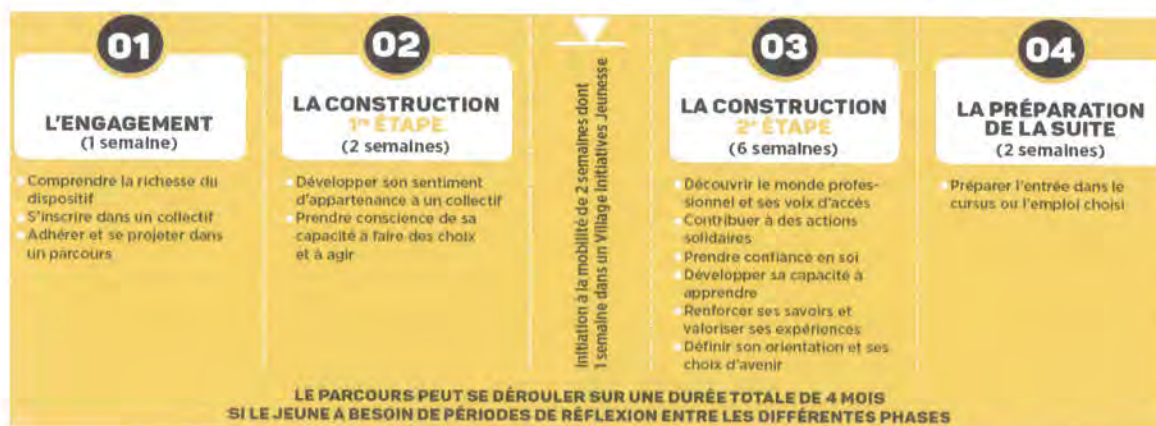


Public concerné :

Ce programme est ouvert aux jeunes de 16 à 18 ans, répondant à l'obligation de formation, parlant français, qui ont été scolarisés mais ne poursuivent pas de parcours scolaire, sans avoir d'activité professionnelle, ni suivre une formation professionnelle.

Zone d'intervention :

Centre AFPA MONTAUBAN

Les modalités de
l'action :Le programme se conçoit en **4 temps d'une durée totale de 13 semaines**L'accueil **en journée** est organisé du lundi au vendredi, en **demi-pension****1. L'ENGAGEMENT (1 semaine)**

L'engagement **de chaque jeune et de leurs parents** se formalise après une semaine dans le Village Afpa le plus proche de leur résidence. L'objectif de cette semaine est de leur donner le goût de se lancer dans **un programme atypique et d'assurer la complétude des pièces administratives et autorisations parentales requises. Un référent principal de parcours est alors identifié pour chaque jeune.**

2. LA CONSTRUCTION PHASE 1 (2 semaines)

Cette phase se déroule dans le centre Afpa de proximité, l'objectif est de donner la possibilité aux jeunes de se recentrer et de partager de nouvelles expériences avec d'autres jeunes. La relation de confiance avec l'équipe pédagogique se structure et permet d'investiguer des pistes d'orientation non explorées jusqu'alors.

Phase initiation : Au terme de ces 3 semaines, une période d'initiation à la mobilité de 2 semaines se déroule soit dans le Village Afpa de proximité, soit dans un Village Initiatives Jeunesse (4 en France).

Elle permet au jeune de :

- Développer son sentiment d'appartenance à un nouveau collectif
- Découvrir d'un nouveau territoire s'il le souhaite
- Prendre conscience de sa capacité à faire des choix et à agir

1. LA CONSTRUCTION PHASE 2 (6 semaines)

1. Pendant cette phase le jeune est accueilli dans un Village Afpa de proximité, choisi en fonction de l'intérêt pour les métiers qui y sont préparés. Lors de cette étape déterminante pour la suite de leur parcours, les jeunes réalisent ensemble un « chantier solidaire » utile à la collectivité, participent à des activités culturelles et sportives, développent leurs compétences de base et numériques, apprennent à utiliser leurs droits, et découvrent les métiers qui les intéressent. A l'issue de cette phase, ils ont identifié leur objectif, acquis la confiance et l'autonomie nécessaires pour concrétiser leur projet.

2. Pour favoriser l'émergence de projet chez les jeunes, l'Afpa leur propose d'être accueillis dans un Village Afpa n'importe où en France pour découvrir des métiers rares, émergents ou en tension pour lesquels l'Afpa et/ou ses partenaires disposent de plateaux techniques spécifiques. Ainsi, les jeunes peuvent découvrir le métier de scaphandrier à Lorient, de restaurateur de mobilier d'art à Chartres, d'aménageur de sous-marins à Cherbourg, de chaudronnier aéronautique à Toulouse, de monteur aéro-souterrain à Saint-Etienne, de conducteur de grue à Egletons ou de réparateur en horlogerie à Besançon et bien d'autres encore chez nos partenaires CFA notamment ou dans les manufactures collaboratives des Villages Afpa.

3. LA PRÉPARATION DE LA SUITE (2 semaines)

Avec ses partenaires, l'Afpa offre l'ensemble des opportunités qu'ils peuvent saisir pour faciliter leur insertion. Coaché par son référent, le jeune réalise les différentes démarches nécessaires pour accéder à une formation, à un emploi, un contrat en alternance ou à un dispositif d'accompagnement de type E2C ou EPIDE.

L'accompagnement prolongé

En lien avec les Missions Locales et pendant une durée de 6 mois suivant la sortie du programme, l'Afpa continuera d'aller à la rencontre des jeunes qui n'ont pas trouvé de solution immédiate pour les soutenir.



Modalités
d'orientation :

Une prescription est obligatoire pour intégrer la Promo 16-18. Elle ne pourra être faite que par les plates formes de Suivi et D'Appui aux Décrocheurs ou les ML.

Quels que soit le partenaire par lequel le jeune est orienté, le référent AfpA assure le relais avec la Mission Locale dès le début du parcours.

La prescription se fait par l'intermédiaire de la plateforme **PANDA**.

PANDA est une application web destinée à assurer le suivi des bénéficiaires qui vont bénéficier d'un parcours d'accompagnement hors formation à l'AFPA. Il permet de suivre le parcours du bénéficiaire, à venir, réalisé ou en cours de réalisation.

Il permet de visualiser les informations liées à ces bénéficiaires de manière simple et intuitive.

Il assure également un suivi de l'assiduité et de de la participation aux divers ateliers.

Il a pour vocation à être accessible aux divers utilisateurs intervenant sur ce parcours, et s'ouvre également aux prescripteurs afin de laisser la liberté de les positionner sur les ateliers disponibles dans un périmètre défini (géographique et de prestations contractualisées), en amont du démarrage.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Prépa compétences

Structure	AFPA
Contact	Marc VERNY référent de Parcours Prépa-Compétences Correspondant Qualité 06 89 89 43 45 / Alix NASSO Conseillère transition 07 50 66 69 21
Adresse	325 avenue de Montech 82000 MONTAUBAN
Téléphone	07 88 78 68 73
Mail	marc.verny@afpa.fr ou alix.nasso@afpa.fr
Référent	Marc VERNY
Missions	<p>PREPA COMPETENCES</p>
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<p>n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale n° 2 Améliorer la connaissance du public n° 3 L'accès aux droits n° 4 Lever les freins à l'insertion n° 5 L'accès à l'emploi</p>

Sécurisation en distanciel :

- Même public +
- Autonomie numérique (Tablette ou ordinateur connecté à Internet).
- **Autonomie Digitale**

Zone d'intervention

Centre Afpà Montauban

Les modalités de l'action

Projet en présentiel :

Prestation collective avec temps individuels

Echanges continus

6 jours sur site intégrant travail en groupe et en individuel via plateforme Mètis (LMMJMM)

Projet en distanciel :

Prestation individuelle avec temps collectifs

Echanges via 2 Visios collectives contacts téléphoniques et mail quotidiens

6 jours (LMMJMM) ; Classe virtuelle + accès plateforme formative Mètis (Atelier + Tchat + Classe virtuelle + mail + téléphone)

En présentiel ou à distance**2 semaines consécutives**

1ère semaine : du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, et le vendredi matin de 08h30 à 12h00

2ème semaine : du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Durée éventuellement révisée et raccourcie de quelques jours si le projet est construit, bien avancé et réaliste, ou en fonction d'impératifs d'agenda (à l'appréciation du formateur)

Les moyens utilisés :

Des logiciels dédiés :

METIS : plateforme de formation qui détaille le fil conducteur de la prestation1001lettres: logiciel permettant d'identifier et de (ré)activer ses compétences de base si nécessaire grâce à un support multimédia et une formation en présentiel.

Des ateliers collectifs : CV, Pitch, entretien d'entrée en formation, QSA

Des entretiens individuels : pour faire avancer le projet professionnel, travailler sur les freins périphériques... ; des points réguliers sur le projet tout au long du parcours

Livrable en fin de prestation

- Un bilan pour sécurisation / contenu :
- Métier ou secteur d'activité ciblé par la personne
- Ateliers réalisés
- Commentaire et synthèse du déroulé
- Identification des formations, avec OF, date éventuelles...
- Compétences développées
- Axes de travail éventuel

Modalités d'orientation

Si Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi

Présentiel : Inscription via Prest@ppli / Convocation PE

Distanciel : Inscription via Prest@ppli Convocation PE

+ Contact téléphonique et/ou mail par la formatrice entre le jeudi **après-midi** et vendredi matin

Si personne suivi par le Conseil départemental ou Missions Locale

Inscription des bénéficiaires via un outil dédié : **PANDA**.

Inscription possible jusqu'au mercredi de la semaine précédant l'entrée en prestation.





Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche de présentation des missions de France Active Fiche de présentation de l'accompagne DLA Dispositif local d'accompagnement de l'ESS

Structure	<p>France ACTIVE MPA OCCITANIE</p> <p>FRANCEACTIVE</p> <p><i>Les entrepreneurs engagés</i></p> <p>MPA-OCCITANIE</p>
Contact	Sarah Snoeck – Céline Perez
Adresse	Maison des Associations, 10 rue Jean Carmet, 82000 Montauban
Téléphone	05 62 73 16 53
mail	s.snoeck@fa-mpa-occitanie.org – c.perez@fa-mpa-occitanie.org
Référent	Céline Perez
Missions	<p>FRANCEACTIVE est un réseau national de financement et d'accompagnement à destination des structures de l'ESS et des publics fragiles.</p> <p>Les actions du réseaux FRANCEACTIVE se déclinent autour de 5 piliers d'engagement qui représentent les priorités d'actions du réseau tant sur l'accompagnement que le financement :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; text-align: center;"> <div style="width: 15%;">  <p>EMPLOI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création • Sauvegarde • Qualité • Insertion </div> <div style="width: 15%;">  <p>TERRITOIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zone prioritaire • Besoin mal couvert • Ressources locales • Partenariats, coopération </div> <div style="width: 15%;">  <p>PROJET SOCIAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des inégalités • Situations perso difficiles • Lien social • Faire évoluer les pratiques </div> <div style="width: 15%;">  <p>ENVIRONNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques internes • Circuits courts • Production/valorisation • Education </div> <div style="width: 15%;">  <p>GOUVERNANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démocratie interne • Lucrativité limitée • Politiques salariales • Posture du porteur </div> </div> <p>France Active MPA Occitanie est membre du réseau national France Active. En Occitanie Ouest, FA MPA O accompagne les entrepreneurs engagés à tous les stades de la vie de leur entreprise, met à leur disposition les financements les plus adaptés à leurs besoins (prêts solidaires, garanties d'emprunt, primes...), leur permet d'accéder à un réseau d'acteurs économiques et sociaux, et propose des accompagnements pour consolider les activités et les emplois (projet associatif, outils des gestion et pilotage, organisation interne, ancrage territorial, communication, ...).</p>

Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<input checked="" type="checkbox"/> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale n° 2 Améliorer la connaissance du public n° 3 L'accès aux droits n° 4 Lever les freins à l'insertion <input checked="" type="checkbox"/> n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	<p>2 volets d'actions possibles :</p> <p>1- FINANCEMENT des publics fragiles, bénéficiaires du RSA et/ou en situation de précarité via les outils financiers France Active</p> <p>Dans sa mission de financement, France Active MPA Occitanie vise les personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Il s'agit notamment des bénéficiaires des minima sociaux (RSA, ASS...), des demandeurs d'emploi de longue durée, ayant subi un licenciement économique, ou dans une situation particulière de précarité, des travailleurs handicapés, des créatrices d'entreprise...</p> <p>Ce public peut être directement bénéficiaire des interventions financières via la création d'entreprises. France Active MPA Occitanie intervient alors quel que soit le secteur d'activité. L'éligibilité repose avant tout sur le réalisme et la fiabilité du projet économique, garantissant une source de revenu pérenne pour les personnes.</p> <p>France Active MPA Occitanie finance également les structures solidaires ou d'utilité sociale créant des emplois pour ces personnes (programme «entreprises solidaires»). Il s'agit par exemple des Entreprises d'Insertion, Associations Intermédiaires, Chantiers d'insertion, SCOP et SCIC, Entreprises Adaptées, GEIQ, Associations d'utilité sociale, ...</p> <p>Les outils financiers peuvent s'appliquer à toutes les formes juridiques (entreprises individuelles, sociétés commerciales, associations loi 1901 etc.) à l'exclusion des SCI (société civile immobilière). Investissements et besoins en fonds de roulement peuvent être indifféremment financés, et ce à tous les stades de la vie du projet.</p> <p>2- ACCOMPAGNEMENT DLA des associations qui travaillent et soutiennent ces publics</p> <div data-bbox="539 1727 1029 1827" style="text-align: center;">  <p>LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS</p> </div> <p>Le DLA, créé et financé par l'Etat et la Caisse des Dépôts, intervient depuis 2003 en Tarn-et-Garonne afin d'accompagner les structures employeuses de l'ESS qui désirent consolider et développer leurs activités et leurs emplois en lien avec les besoins des territoires.</p> <p>Le DLA 82 apporte une attention toute particulière aux structures qui</p>

les plus fragiles.

Les actions d'accompagnement du DLA 82 ont pour vocation de :

- Favoriser la création et/ou la consolidation d'emplois, l'amélioration de la qualité des emplois au service du projet des structures associatives et des publics des quartiers Politique de la Ville et des publics fragiles
- Accompagner les structures à renforcer leurs compétences pour leur permettre d'adapter leurs activités à l'évolution de leur environnement et les professionnaliser dans leur fonction employeur
- Consolider leur modèle économique
- Faciliter l'ancrage des activités et des structures accompagnées dans leur territoire d'actions
- Favoriser l'interconnaissance, les partenariats, voire la mutualisation de moyens

Le DLA renforce ses actions en lien avec les priorités d'action du territoire sur des thématiques comme :

- Lutte contre la précarité : accompagnement renforcé de structures intervenant sur ces champs d'actions
- IAE : accompagnement renforcé de structures intervenant sur ces champs d'actions
- Egalité : accompagnement de structures qui œuvrent et/ou participent à l'égalité directement ou indirectement
- Développement durable et notamment alimentation durable : projet transversaux structurants autour de la filière Alimentation
- Sport : accompagnement des structures sportives locales et des structures ayant des projets sur l'inclusion sportive

Public concerné

Publics bénéficiaires du RSA et/ou en situation de précarité ;
Associations et structures de l'ESS en soutien auprès de ces publics

Zone d'intervention

Tarn-et-Garonne

Les modalités de l'action

1- **FINANCEMENT** des publics fragiles, bénéficiaires du RSA et/ou en situation de précarité via les outils financiers France Active

A travers ses interventions, France Active MPA Occitanie souhaite en particulier favoriser l'accès des projets aux financements bancaires. Pour cela, elle développe 2 familles d'outils :

- l'apport d'une garantie bancaire,
- des apports en fonds propres.

La garantie bancaire :

- vient consolider le plan de financement ;
- crédibilise le promoteur du projet auprès de la banque ;
- limite fortement le recours aux cautions personnelles ;
- permet une maîtrise des taux d'intérêt appliqués par la banque ;
- limite le risque financier de la banque ;
- permet au porteur de projet de s'insérer dans un fonctionnement économique « normal » où la banque est un des interlocuteurs quotidiens de l'entreprise.

Les garanties se déclinent sur différents modes, en fonction des caractéristiques des projets, et peuvent couvrir de 50 à 80% des montants empruntés.

Les apports en fonds propres :

France Active MPA Occitanie propose des prêts d'honneur à taux zéro aux créateurs demandeurs d'emploi et apporte aux entreprises solidaires des prêts moyen terme, sans garantie, à taux d'intérêt nul ou très faible, bénéficiant d'un différé de remboursement d'1 an ou plus.

Les montants d'intervention varient de 1 000€ à 500 000€ en fonction de la nature des besoins et de la construction des tours de table.

France Active MPA Occitanie n'intervient pas en prêts personnels, mais toujours directement à la structure bénéficiaire (sauf prêts d'honneur).

Garantie et apports en fonds propres se combinent sur un même projet dès que cela est pertinent.

En plus de ses outils propres, France Active MPA Occitanie mobilise des partenaires financiers dans le cadre de convention nationales déclinées régionalement.

1- **ACCOMPAGNEMENT DLA** des associations qui travaillent et soutiennent ces publics



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

accompagnement DLA :

- La référente DLA
- Le comité d'appui composé de partenaires institutionnels, sociaux et financiers
- Les autres acteurs de l'accompagnement ou têtes de réseau, basés sur le territoire ou à l'échelon national comme les Centres de Ressources DLA
- Le prestataire lors de la prestation de conseil

L'intervention du DLA s'articule autour de temps fondateurs de la démarche :

- L'accueil (Information de la structure, validation de la pertinence du dispositif, orientation le cas échéant) ;
- Le diagnostic partagé (apport d'un regard extérieur, analyse globale et systémique de la structure, identification des besoins d'accompagnement, préconisations – diagnostics renforcés en fonction du besoin) ;
- La rédaction d'une synthèse structurante pour l'association accompagnée d'un plan d'accompagnement sur 12 à 24 mois
- Le comité d'appui pour enrichir le diagnostic et les orientations (instance d'appui technique du dispositif composée des pilotes financeurs et non financeurs, des partenaires opérationnels) ;
- La mise en œuvre d'une ingénierie ou prestation de conseil extérieure (en fonction du besoin, intervention d'un prestataire expert extérieur)
- Le suivi, la consolidation de l'accompagnement dans les 6 à 18 mois suivant le diagnostic (bilan et suivi post-ingénierie, mesure de performance).



La vocation de France Active MPA Occitanie est de se situer comme un des acteurs d'un réseau large de partenaires, notamment :

- les structures qui accueillent, accompagnent et orientent les personnes et les projets
- les organisations qui fédèrent et accompagnent les projets solidaires
- les acteurs du financement des projets,
- les acteurs institutionnels qui définissent et mettent en œuvre des politiques de lutte contre l'exclusion : Conseil Départemental et Région, services de l'État (UT Direccte), Délégation aux droits des femmes, service public de l'emploi,...
- les acteurs du monde agricole et notamment la MSA et la Chambre d'Agriculture

- 1- **FINANCEMENT** des publics fragiles, bénéficiaires du RSA et/ou en situation de précarité via les outils financiers France Active



Modalités
d'orientation

Pour sa mission de financement, France Active MPA Occitanie travaille donc avec les acteurs locaux de la manière suivante :

- Orientation des bénéficiaires du RSA vers les structures d'accompagnement : CCI, CMA, Créact'up, BGE, Adie, etc ... ainsi que vers la MSA pour les projets agricoles ;
- Prescription à France Active MPA Occitanie des porteurs de projets ayant un besoin de financement bancaire par les organismes d'accompagnement.

- 1- **ACCOMPAGNEMENT DLA** des associations qui travaillent et soutiennent ces publics



Pour sa mission d'accompagnement, France Active MPA Occitanie travaille donc avec les acteurs locaux de la manière suivante :

- Prescription à France Active MPA Occitanie des associations ayant un besoin d'accompagnement par les partenaires techniques, collectivités et institutionnels
- Réorientation des structures si nécessaire : DLA Régional, PSA – CRIB, OPCO, fédérations, etc ...



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : CAP EMPLOI

Structure	ADIAD CAP EMPLOI
Contact	Julie LENFANT
Adresse	140 Avenue de l'EUROPE, 82 000 MONTAUBAN
Téléphone	05.63.21.46.00
mail	j.lenfant@adiad.fr
Référent	Julie LENFANT
Missions	<p>Cap emploi AXE 1 : Accompagnement des DEBOE sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La définition du projet professionnel • La validation du projet professionnel • La formation • L'emploi <p>Accompagnement et conseil auprès des employeurs</p> <p>Cap emploi AXE2 : Accompagnement des salariés, des indépendants et des employeurs dans le cadre du maintien en emploi en lien avec une problématique de santé.</p>
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<ul style="list-style-type: none"> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale n° 2 Améliorer la connaissance du public n° 3 L'accès aux droits n° 4 Lever les freins à l'insertion n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	<p>Les Cap emploi développent une expertise dans l'accompagnement et la construction de parcours pour des publics qui nécessitent un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap De par leur expertise, les Cap emploi informent, conseillent et accompagnent les employeurs dans leurs problématiques de recrutement et de maintien dans/en emploi L'expertise des Cap emploi se fonde sur un principe de compensation en lien avec le handicap et en complémentarité avec le droit commun</p> <p>Les Cap emploi ont une convention de partenariat avec Pôle emploi et accompagnent environ 25% des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés.</p>

La convention de partenariat est déclinée localement sous forme de Projet Local de Coopération (PLC).

Par instruction SPE du 15 juillet 2014, les Cap emploi ont été reconnus acteurs du Service Public de l'Emploi (SPE) au même titre que Pôle emploi et les Missions Locales.

Depuis le 1er janvier 2015, les Cap emploi sont membres du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) et du CREFOP (à travers l'instance régionale CHEOPS), prescripteurs des aides et mesures de droit commun et spécifiques et opérateurs du Conseil en Evolution Professionnelle.

Cheops étant signataire de la convention multipartite, les OPS sont membres du comité de pilotage du PRITH.

Public concerné

- **Personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi** (article L5212-13 du code du travail) et orientées marché du travail ou en cours de l'être ou prêtes à engager une démarche dans ce sens. Quel que soit leur statut : demandeurs d'emploi, salariés, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants
- **Employeurs privés et publics** quel que soit leur effectif.

Zone d'intervention 82 et Nord 31

Les modalités de l'action

Cap emploi mobilise son expertise et l'ensemble des mesures de droits communs et du droit spécifique au service de l'insertion professionnelle des personnes en situation de Handicap en milieu ordinaire de travail et de leur maintien dans l'emploi.

Modalités d'orientation

Axe 1 : Délégation d'accompagnement par Pôle Emploi pour une cohorte de DEBOE. Prise en charge de DEBOE en dehors de cette délégation dans le cadre de Conventions avec les établissements médico-sociaux ou pour faire suite à la demande de la personne.

Axe 2 : Ouverture d'une étude de poste à la suite d'un signalement (par la médecine du travail, par l'employeur, ou par le salarié ou le travailleur indépendant lui-même).



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : SAS SP Service d'accompagnement social et socio professionnel

Structure	ADIAD SAS SP
Contact	Julie LENFANT
Adresse	140 Avenue de l'EUROPE, 82 000 MONTAUBAN
Téléphone	05.63.21.46.00
mail	j.lenfant@adiad.fr
Référent	Julie LENFANT
Missions	Le SAS SP (service d'accompagnement social et socio-professionnel) est un SAVS qui accompagne des usagers dans le cadre d'un parcours personnalisé visant une intégration/une réintégration sociale et professionnelle de la personne.
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<ul style="list-style-type: none"> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale n° 2 Améliorer la connaissance du public n° 3 L'accès aux droits n° 4 Lever les freins à l'insertion n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	<p>Le SAS SP intervient auprès des usagers sur la base d'une offre de service déclinée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la situation et diagnostic multidimensionnel • Accompagnement sur les champs identifiés nécessaires au parcours de l'utilisateur (champ du soin, champ social, champ de la remobilisation) • Accompagnement à la définition du projet professionnel et à sa validation, en milieu ordinaire ou protégé • Accompagnement à la formation • Accompagnement à l'emploi • Accompagnement dans l'emploi en vue de la sécurisation
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes bénéficiaires d'une orientation SAS SP délivrée par la MDPH et en fonction du nombre de places disponibles sur le service (515 places en file active).
Zone d'intervention	82

Présentation de l'action	<p>Au niveau de l'Occitanie : Dispositif adapté à l'Occitanie en raison de l'offre de formation déjà existante (PRF : projet pro 1 et 2) ; 2 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PROJET (6 jours sur 2 semaines) ▪ SÉCURISATION DU PARCOURS DE FORMATION (8 jours sur 2 semaines) <p>1. Projet Consolider un projet et Rendre le bénéficiaire acteur de son parcours : Travail sur l'image de soi Travail sur l'environnement de travail et ses représentations Réflexion à la faisabilité du/des projets et établir une hiérarchie Plan d'action à mettre en place</p> <p>2. Sécurisation La prestation Prépa Compétences a pour objectif d'accompagner les bénéficiaires sur leur projet professionnel dans le cadre du Conseil en Evolution Professionnelle, en vue d'une sécurisation de parcours grâce à une approche personnalisée et individualisée.</p> <p>Prépa Compétences un parcours d'entraînement personnalisé qui permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire le point sur les compétences • Tester le métier en situation réelle de travail • Identifier les compétences à acquérir • S'entraîner à la maîtrise des outils numériques et stimuler les capacités à apprendre • Construire un chemin de la réussite : du projet à l'emploi <p>Objectif : Se préparer à une entrée en formation ou en emploi (en amont d'une entrée en formation/AFPR/Contrat pro etc.) : Individualisation du parcours (en fonction du diagnostic initial)</p>
Public concerné	<p>Toute personne de plus de 18 ans ayant un projet professionnel défini, sachant lire et écrire le français et ayant des notions de bases en informatique</p> <p>Sécurisation en présentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DE AUTONOMES • PRIORITE PIC • Projet identifié à valider : • Remobiliser échec • Niveau IV non validé • Avoir un projet professionnel validé avec un conseiller Pôle Emploi • Pas de prérequis

Les modalités de l'action	<p>L'accompagnement est personnalisé et se fait en lien avec les objectifs co-définis avec l'utilisateur.</p> <p>Des actions/outils internes sont mobilisés dans le cadre de chaque étape de l'offre de service ou au travers de l'intervention de partenaires du territoire. Les champs de l'offre de service mobilisés le sont à la carte, en fonction des besoins de l'utilisateur, du diagnostic multidimensionnel opéré et de l'évolution de la situation de la personne.</p> <p>Chaque utilisateur a un conseiller socio-professionnel référent qu'il rencontre de manière régulière dans le cadre de rendez-vous au sein de nos locaux ou sur nos sites de permanence.</p> <p>Des actions collectives sont proposées au fil du parcours à l'utilisateur en fonction de ses besoins.</p>
Modalités d'orientation	<p>L'utilisateur dépose un dossier de demande d'orientation vers le SAS SP auprès de la MDPH en exposant son projet de vie et ses attentes.</p> <p>Une fois l'orientation délivrée, l'utilisateur prend contact avec nous et son dossier passe en Commission d'admission.</p> <p>A l'issue, il est reçu sur le premier RDV avec son conseiller référent.</p>



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche de présentation des missions

Structure	CENTRE AMAR (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile et Centre Provisoire d'Hébergement)
Contact	Mme BERNADET Sylvie
Adresse	24 Rue Caussat 82000 MONTAUBAN
Téléphone	0563221700
mail	Amar.accueil@gmail.com
Référent	Mme BERNADET
Missions	Accueil, hébergement et accompagnement des demandeurs d'asile et bénéficiaires de la protection internationale
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<input checked="" type="checkbox"/> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale <input checked="" type="checkbox"/> n° 2 Améliorer la connaissance du public <input checked="" type="checkbox"/> n° 3 L'accès aux droits <input checked="" type="checkbox"/> n° 4 Lever les freins à l'insertion <input checked="" type="checkbox"/> n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action-missions	Accueil, hébergement et domiciliation Accompagnement dans les démarches administratives, juridiques et d'accès aux droits Accompagnement sanitaire et social Accompagnement vers la formation linguistique, l'emploi et la formation professionnelle Accompagnement à la scolarisation et soutien à la parentalité Accompagnement à la sortie du centre et accès à un logement (ou hébergement).
Public concerné	Demandeurs d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale hébergés par AMAR dans le cadre d'une prise en charge OFII
Zone d'intervention	Montauban, Grisolles, Verdun sur Garonne
Les modalités de l'action	
Modalités d'orientation	



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche de présentation des missions

Structure	Espace et Vie
Contact	
Adresse	2 Rue de la Maladrerie
Téléphone	05 63 04 99 05
mail	espaceetvie@wanadoo.fr
Référent	Laviale Ghislaine
Missions	
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<input checked="" type="checkbox"/> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale <input checked="" type="checkbox"/> n° 2 Améliorer la connaissance du public <input checked="" type="checkbox"/> n° 3 L'accès aux droits <input checked="" type="checkbox"/> n° 4 Lever les freins à l'insertion <input checked="" type="checkbox"/> n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	<p><u>Favoriser l'accès aux droits :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des besoins • Repérage des savoirs faire • Accompagnement dans l'ouverture et le maintien des droits • Orientation vers les partenaires • Montage dossiers surendettement, demande de MASP...etc <p><u>Accompagner le savoir habiter dans le cadre d'un projet de relogement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la gestion de la vie quotidienne • Prévention des risques d'accidents domestiques. • Aide éducative budgétaire • Connaissance des droits et devoirs du locataire • Entretien et aménagement de l'espace intérieur <p><u>Impulser une réflexion autour de la santé et de l'alimentation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Epicerie pédagogique hebdomadaire, constitution des paniers alimentaires avec une maîtrise des coûts optimale • Composition de menus équilibrés • Prise en compte de la saisonnalité dans les choix des produits • Prévention des troubles du comportement alimentaire

Lever les freins à l'emploi

- Réflexion sur la parentalité et la socialisation du jeune enfant. Orientation crèche, cantine...etc
- Apprentissage de la langue, orientation vers les partenaires sociaux
- Aide à la mobilité, montage dossiers permis de conduire, prêt de vélos...
- Repérage des compétences professionnelles, acquisition de savoirs faire, mobilisation des savoirs être dans l'atelier AVA

Public concerné Femmes isolées et cheffes de famille

Zone d'intervention Moissac

Les modalités de l'action

- Accompagnement personnalisé, contractualisé tous les 3 à 6 mois et renouvelable
- Ateliers collectifs thématiques hebdomadaires (santé-Budget-Logement-Parentalité)
- Entretiens individuels (co construction du projet personnalisé) autant que de besoin.
- A.V.A : atelier d'adaptation à la vie active, contrats de 1 à 3 mois (de 1h à 15h/semaine) renouvelables

Modalités d'orientation

- Le S.I.A.O pour l'hébergement et la prise en charge globale
- Les différents axes d'accompagnement, moyens et objectifs, sont contractualisés dans le projet personnalisé.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche de présentation des missions

Structure	Accelair 82 (Forum réfugiés-Cosi, en partenariat avec AMAR)
Contact	
Adresse	21, rue Armand Saintis – 82 000 Montauban
Téléphone	06 22 50 45 25
mail	accelair82@forumrefugies.org
Référent	Marie Rouillard, cheffe de service
Missions	Insertion socio-professionnelle – Référence RSA
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<input checked="" type="checkbox"/> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale <input checked="" type="checkbox"/> n° 2 Améliorer la connaissance du public <input checked="" type="checkbox"/> n° 3 L'accès aux droits <input checked="" type="checkbox"/> n° 4 Lever les freins à l'insertion <input checked="" type="checkbox"/> n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	<p>Le programme Accelair 82 accompagne les personnes qui bénéficient d'une protection internationale sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les aspects sociaux et administratifs, - l'accès et le maintien dans le logement, - l'accès et le maintien dans une formation et dans l'emploi. <p>Cet accompagnement, d'une durée de 24 mois maximum, s'appuie sur un certain nombre de principes fondamentaux : l'accompagnement de tous les BPI, qu'ils soient ou non hébergés dans le Dispositif National d'Accueil, le travail partenarial, tant institutionnel qu'associatif, l'appui au droit commun, et la prise en compte de l'hétérogénéité du public.</p>
Public concerné	Bénéficiaires d'une protection internationale (réfugiés, protections subsidiaires, apatrides) obtenue depuis moins d'un an dans le Tarn-et-Garonne.
Zone d'intervention	Tarn-et-Garonne
Les modalités de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement global, individuel et personnalisé ; - Atelier collectif ; - Travail partenarial.
Modalités d'orientation	Fiche d'orientation Accelair 82 à envoyer à l'adresse mail : accelair82@forumrefugies.org



a.m.a.r.

forumréfugiés
www.forumrefugies.org



Cosi
promouvoir et défendre les droits

Annexe 22bis

DEMANDE D'ORIENTATION Accelair 82

Critères d'éligibilité : Bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) dans le Tarn-et-Garonne depuis moins d'1 an, non pris en charge en CPH ou CHRS, et parents d'enfants BPI également dans ces critères.

IDENTITE DU MENAGE

NOM :
(chef/fe de ménage)

Prénom :

Né(e) le :

Nationalité :

Type de protection :

Date d'obtention de la protection :
Cf. décision OFPRA / CNDA

Préfecture de résidence au moment de l'obtention du statut :

Type de domiciliation :

Adresse :

☎ :

Francophones [] OUI [] NON

Langue(s) parlée(s) :

composition du ménage

détail « adulte(s) » :

nb r	F/M	âge
1		
2		

nb r	F/M	âge
3		
4		

détail « enfant(s) » :

nb r	F/M	âge
1		
2		
3		
4		

nb r	F/M	âge
5		
6		
7		
8		

Légende F/M : F=Féminin ou M=Masculin

PROVENANCE DE LA DEMANDE

Organisme :
(CADA, ATSA, résidence sociale, etc.)

Personne référente (Nom/Prénom) :

☎ :

@ :

Demande émise le :

RESSOURCES

Composition des ressources actuelles :

RSA	ADA	Salaire	Autre :

(mettre un chiffre entier, sans décimale)

Le RSA est-il instruit ? [] OUI [] NON

N° CAF :

ACCOMPAGNEMENT(S) ENVISAGE(S) :

Logement : Recherche/accès [] OUI [] NON

Critère éligibilité accompagnement à la recherche de logement :

⇒ Ne pas être hébergé au sein d'une structure ayant pour mission la recherche de logement

Maintien [] OUI [] NON

Socio-Professionnel (formation, emploi) [] OUI [] NON

Critère éligibilité accompagnement socio-professionnel :

⇒ Ne pas déjà bénéficier d'un accompagnement socio-professionnel

Autres :

(préciser – ex. réunification familiale)

merci d'envoyer la fiche à :

accelair82@forumrefugies.org

Avec le soutien de :



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES





Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche de présentation des missions

Structure	ESCALE CONFLUENCES
Contact	Frédéric BLACHIER
Adresse	23 chemin du Vignoble 82200 MOISSAC
Téléphone	05 63 04 26 66
mail	contact@ecasso.fr
Référent	Florence DETELDER
Missions	Lutte contre les exclusions et les discriminations. Mise à l'abri inconditionnelle / domiciliation / hébergements d'urgence et de stabilisation. Accompagnement socio-professionnel. Médiation de rue et sociale. Insertion par l'activité économique.
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<ul style="list-style-type: none"> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale <input checked="" type="checkbox"/> n° 2 Améliorer la connaissance du public <input checked="" type="checkbox"/> n° 3 L'accès aux droits <input checked="" type="checkbox"/> n° 4 Lever les freins à l'insertion <input checked="" type="checkbox"/> n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	L'association propose divers services d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement individuel et d'insertion sociale. Par le biais de ses différents dispositifs, Escale Confluences permet à des populations vulnérables de bénéficier d'un hébergement et d'un accompagnement social en vue de stabiliser leur situation et de définir un projet individuel qui leur permette de se projeter vers un parcours de vie stable.
Public concerné	Tout public
Zone d'intervention	Bassin de vie Moissac / Castelsarrasin – Communauté de communes Terres des Confluences – Département de Tarn-et-Garonne
Les modalités de l'action	Entrée et sortie permanentes sur l'ensemble des dispositifs. Suivis individualisés par les travailleurs sociaux référents. Actions collectives : information / prévention / accès aux droits, au logement, à la santé, à la culture. Orientation vers les partenaires du droit commun.
Modalités d'orientation	SIAO et 115 Partenaires du territoire (CCAS, MDS, associations, ...).



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Dynamique vers l'emploi et vers la formation (Dyn'EF) 82

Structure	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
Contact	SPIP 82
Adresse	8 rue des Primeurs/82000 Montauban
Téléphone	05/63 /21/01/70
mail	spip-tarn-et-garonne@justice.fr
Référent	DFSPIP N.RAMBERT
Missions	Prévention de la récidive
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<p>n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale</p> <p>n° 2 Améliorer la connaissance du public</p> <p>n° 3 L'accès aux droits</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 4 Lever les freins à l'insertion</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 5 L'accès à l'emploi</p>
Présentation de l'action	<p><u>Dynamique vers l'Emploi et la Formation (Dyn'EF) 82</u></p> <p>Programme qui s'adresse à l'ensemble des condamnés, dans le cadre d'un aménagement de peine de tout type, d'une libération sous contrainte, d'un suivi en milieu ouvert (sursis probatoire renforcé notamment ou DDSE) et également en présentencielle comme proposition d'accompagnement dans le cadre d'une enquête sociale rapide.</p> <p>Il s'agit d'un dispositif d'orientation professionnelle. Il permet d'accueillir des personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Qui ont déjà un projet professionnel et qui rencontrent des difficultés pour trouver un emploi ➤ Qui n'ont pas de projet et ont besoin d'aide pour le construire, et/ou éventuellement chercher une formation.
Public concerné	Public placé sous main de justice majeur (PPSMJ) nécessitant besoin criminogène d'insertion professionnelle et d'activités licites
Zone d'intervention	Lieu de l'action : INSTEP 27 avenue Aristide Briand 82000 Montauban
Les modalités de l'action	L'action est prévue pour un effectif constant de 12 personnes et fonctionne en entrées et sorties permanentes. La durée de participation est variable et individualisée. Le parcours moyen est estimé, par l'INSTEP, à environ 8

- 2 matinées dédiées à l'insertion professionnelle. Travail individualisé avec des entretiens individuels, des temps réservés à la construction du projet, travail sur le CV
- Une matinée sur l'accès aux droits et travail sur les problématiques personnelles.
- Une matinée est consacrée aux activités et à l'ouverture culturelle et numérique.
- Une matinée dédiée à des activités sportive.

Les après-midis sont réservés aux démarches personnelles, préparées en amont et aux rendez-vous professionnels.

Le suivi se poursuit même lorsque la personne entre en formation ou trouve un contrat.

Modalités
d'orientation

Orientation faite par le SPIP par l'intermédiaire du Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (CPIP) référent de la PPSMJ par le biais d'une fiche de prescription à adresser par mail à l'INSTEP instep82@instep-occitanie.fr

Orientation possible avec un niveau scolaire très bas, un niveau de français rudimentaire.

Nécessité pour les PPSMJ de nationalité étrangère d'être en situation régulière sur le territoire ou d'avoir un récépissé d'un renouvellement de titre de séjour autorisant à travailler.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche de présentation des missions

Structure	Accueil Montauriol
Contact	Travailleurs sociaux
Adresse	135, avenue de Cos
Téléphone	82000 Montauban
mail	social@accueilmontauriol.fr
Référent	0563648820
Missions	Les missions premières de l'accueil de jour, à destination des personnes sans abri ou habitats précaires, sont de permettre une mise à l'abri en journée, ainsi que leur offrir des services répondant à des besoins de première nécessité : alimentation, repos, hygiène et sécurité. Ce lieu favorise la restauration du lien social et relationnel en proposant un certain nombre de prestations : prendre une boisson chaude, partager un repas avec les personnes présentes, se doucher, se reposer, déposer ses bagages, rencontrer un travailleur social ...
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<ul style="list-style-type: none"> ✓ n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale ✓ n° 2 Améliorer la connaissance du public ✓ n° 3 L'accès aux droits ✓ n° 4 Lever les freins à l'insertion ✓ n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	<p>L'accueil est ouvert 365 j/an, de 10h à 15h.</p> <p>L'accueil est à bas seuil d'exigence : il ne nécessite aucune inscription pour y venir, seulement d'être en accord avec le règlement de fonctionnement, et le respecter.</p> <p>Toutes les prestations sont gratuites.</p> <p>Toutes les personnes qui se présentent pour la première fois sont accueillies de manière individuelle par un travailleur social, qui va présenter le fonctionnement du lieu et également faire connaissance avec la personne, essayer de comprendre son parcours et lui donner les premières informations/orientations qui peuvent répondre à la demande et la situation de la personne. L'accueil, l'écoute et l'information, sans intentionnalité, sont primordiales pour orienter et accompagner au mieux, dans une</p>

philosophie bienveillante, les personnes sans abri ou habitat précaire.

Annexe 25 suite

	Des éducateurs réalisent des entretiens individuels pour accompagner les personnes dans leurs démarches (santé / hébergement / logement / scolarisation /...). Des animatrices socio-culturelles élaborent et réalisent différentes activités / médiations, certaines ponctuelles, d'autres inscrites dans la durée, en lien avec les personnes accueillies et les bénévoles qui participent.
Public concerné	Tout public (femme ou homme, isolé ou en famille) sans abri ou habitat précaire
Zone d'intervention	Montauban
Les modalités de l'action	
Modalités d'orientation	Tous les jours, de 10h à 15h. Si des partenaires orientent les personnes, il est préférable d'avoir un contact par téléphone ou mail pour « attendre » les personnes et les accueillir au mieux. Ainsi les personnes peuvent avoir moins de craintes à se présenter.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Projet Pro

Structure	GRETA Midi Pyrénées Ouest
Contact	Emmanuelle VALANT
Adresse	12 rue du Général Sarrail CS 60 793, 82 013 Montauban cedex
Téléphone	05.63.91.64.53
mail	emmanuelle.valant@mongreta.fr ; sabine.demouch@mongreta.fr
Référent	Sabine Demouch
Missions	
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<p>n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale</p> <p>n° 2 Améliorer la connaissance du public</p> <p>n° 3 L'accès aux droits</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 4 Lever les freins à l'insertion</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 5 L'accès à l'emploi</p>
Présentation de l'action	<p>PROJET PRO : Favoriser la levée des freins à l'insertion en accompagnant les bénéficiaires à la construction d'un projet professionnel réaliste et réalisable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favorisant un retour vers un fonctionnement social normal et une dynamique de groupe - Facilitant leur accompagnement à la connaissance du marché de l'emploi sur leur territoire - Facilitant la levée des freins à l'insertion en proposant un plan d'actions - Proposant de comprendre et de s'appropriier les codes en entreprise - Proposant des découvertes des secteurs en tension par des professionnels - Permettant un premier niveau d'intégration en emploi par des stages - Permettant d'établir une stratégie concrète pour accéder à une formation ou à un emploi.
Public concerné	Tout public
Zone d'intervention	Montauban, Caussade, Moissac

Les modalités de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Parcours de formation individualisé tout en bénéficiant d'une dynamique de groupe- Individualisation des objectifs en fonction des compétences et du projet de chaque personne- Travail encadré sur les différentes plateformes de recherche d'emploi dématérialisées et mise à jour des outils CV LM- Appréhender les codes en entreprise et adapter sa posture via des stages- Valider et consolider un projet professionnel- Suivi semestriel des entrées en formation des personnes en RSA
Modalités d'orientation	Cette action est intégrée au plan de formation de la Région et doit être prescrite par les structures habilitées.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : Français langue étrangère pour le public de Pôle Emploi

Structure	GRETA Midi-Pyrénées Ouest
Contact	François Authier
Adresse	12 rue du Général Sarrail CS 60793 82000 Montauban
Téléphone	05.63.91.64.50
mail	francois.authier@mongreta.fr ; nathalie.ramalho@mongreta.fr
Référent	Nathalie Ramalho
Missions	
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<ul style="list-style-type: none"> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale n° 2 Améliorer la connaissance du public n° 3 L'accès aux droits × n° 4 Lever les freins à l'insertion × n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	<p>Formation FLE (Français Langue Etrangère)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'apprentissage de la langue française et ses codes socioculturels en vue d'atteindre une autonomie sociale et professionnelle ; - Acquérir et/ou consolider des compétences de base transférables sur le poste de travail ou dans la vie sociale ; - Permettre l'engagement dans des démarches de recherche professionnelle et travailler dans les secteurs d'activité de leur choix et plus particulièrement ceux des enquêtes BMO.
Public concerné	Tout public demandeurs d'emploi dont la langue maternelle n'est pas le français
Zone d'intervention	Montauban-Moissac
Les modalités de l'action	<p>Le GRETA met en place 5 parcours de formation par an ; leur durée est de 330 heures de formation en centre et 70 heures de stage en entreprise. Un plan de formation individualisé est défini avec chaque stagiaire en amont de la formation Le parcours est composé de tout ou partie des modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage du Français Langue Etrangère à visées professionnelles - Technologies de l'information et de la communication à visée professionnelle

- Accompagnement socio professionnel, portefeuille de compétences
- Territoire et emploi, Techniques de Recherche d'Emploi
- Projet collectif
- Soutien personnalisé
- Coaching
- Stage en entreprise

Modalités
d'orientation

Prescription uniquement par les conseillers de Pôle Emploi



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche action : LECTIO

Structure	GRETA Midi Pyrénées Ouest
Contact	Hélène Beaucousin
Adresse	12 rue du Général Sarrail CS 60 793, 82 013 Montauban cedex
Téléphone	05.63.91.64.50
mail	Helene.beaucousin@mongreta.fr ; sabine.demouch@mongreta.fr
Référent	Sabine Demouch
Missions	
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<p>n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale</p> <p>n° 2 Améliorer la connaissance du public</p> <p>n° 3 L'accès aux droits</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> n° 4 Lever les freins à l'insertion</p> <p>n° 5 L'accès à l'emploi</p>
Présentation de l'action	LECTIO : Permettre l'autonomie des publics via l'accès aux savoirs de base en favorisant leur intégration sur les dispositifs de formation en cours (Lectio) ou par la création d'actions groupe ciblées.
Public concerné	Personnes en situation d'illettrisme ou en difficulté dans la maîtrise des savoirs de base
Zone d'intervention	Montauban, Moissac
Les modalités de l'action	<p>Le Greta met en place des ateliers ciblés sur l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme.</p> <p>Ces actions en entrée et sortie permanente permettent un accompagnement individualisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A l'acquisition des règles de base de la communication écrite et orale (maîtrise du français écrit et des bases de la communication orale en situation d'emploi) • A l'acquisition des notions de base en numérique (lutte contre l'illectronisme) et en mathématique (notions de base) <p>Ces parcours de formation sont contextualisés, ils visent à rendre les stagiaires plus autonomes dans leur vie quotidienne, l'accès et le maintien dans l'emploi.</p>

Les modalités de l'action	Pour les bénéficiaires ayant un premier niveau d'acquis, mais devant renforcer la maîtrise des savoirs de base dans le cadre de leur projet d'insertion (accès et maintien dans l'emploi) des actions groupes peuvent être mis en place en financement PTI. Ils seront accés sur le renforcement des acquis en français et des techniques de communication orale.
Modalités d'orientation	<ul style="list-style-type: none">• Prescription vers le CIBC, plateforme d'évaluation et d'orientation vers les formations linguistiques• Possibilité d'auto inscription par les personnes qui souhaitent intégrer cette formation



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche de présentation des missions

Structure	Centre Communal d'Action Sociale de Montauban – Service Interventions et Actions Sociales
Contact	CCAS de Montauban
Adresse	285, avenue du Père Léonid Chrol 82000 Montauban
Téléphone	05.63.22.14.14
Mail	secretariatsocial@ville-montauban.fr
Référent	Sabrina SENAT, Directrice du CCAS
Missions	<p>Le service Intervention et Actions Sociales du CCAS de Montauban accueille et accompagne les montalbanais âgés de 18 à 60 ans, sans autorité parentale et relevant du régime général.</p> <p>Le CCAS assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accueil, l'information et l'orientation des personnes accueillies - la domiciliation des personnes sans domicile fixe - un accompagnement social global avec une prise en charge de la personne dans les domaines du logement, de la santé, de l'accès aux droits, du budget, de l'éducation, de l'insertion ...
Les missions ou actions répondent aux priorités du PTI	<input checked="" type="checkbox"/> n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale <input type="checkbox"/> n° 2 Améliorer la connaissance du public <input type="checkbox"/> n° 3 L'accès aux droits <input type="checkbox"/> n° 4 Lever les freins à l'insertion <input type="checkbox"/> n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action	<p>Afin de pouvoir répondre aux demandes des montalbanais, le CCAS propose des permanences quotidiennes, <u>sur rendez-vous</u>, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les personnes en situation d'urgence (alimentaire, sans hébergement, violence intrafamiliale) ▪ Les demandes de domiciliation ▪ Les démarches d'accès aux droits <p>Pour un besoin d'accompagnement global, les montalbanais sont reçus, sur rendez-vous, par des travailleurs sociaux répartis par secteur géographique (la ville est divisée en 5 secteurs).</p> <p>Dans le cas où le travailleur social évalue que la thématique du budget et/ou du logement doit être traitée en profondeur, il a la possibilité d'orienter la personne vers un accompagnement spécialisé réalisé, au sein du CCAS, par une Conseillère en économie sociale et familiale.</p>

Public concerné	Personnes de 18 à 60 ans, sans enfants à charge et affiliées à la CPAM
Zone d'intervention	Ville de Montauban
Les modalités de l'action	Le CCAS de Montauban est prescripteur vers les actions du PTI, y compris dans le cadre des CER sociaux réalisés par le service.
Modalités d'orientation	Pour bénéficier des services du SIAS, les montalbanais doivent prendre rendez-vous auprès du secrétariat au 05.63.22.14.14

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION 2021- 2023

Fiche de présentation des missions

Structure	PLIE Pays Midi Quercy
Contact Adresse Téléphone Mail Réfèrent	PETR du Pays Midi Quercy 12 avenue Marcelin VIGUIE, 82800 Nègrepelisse 05 63 26 23 28 plie.midi.quercy@info82.com Laurence Garcia Catala
Missions	<ul style="list-style-type: none"> ④ n° 1 Rendre lisible et renforcer la dynamique partenariale ④ n° 2 Améliorer la connaissance du public ④ n° 3 L'accès aux droits ④ n° 4 Lever les freins à l'insertion ④ n° 5 L'accès à l'emploi
Présentation de l'action : Dans le cadre d'un Protocole d'accord renouvelé tous les 3 ans et co-signé	<p>Par le CD82, L'Etat, Le Pôle Emploi et la structure porteuse le Pays Midi Quercy regroupant les 3 communautés de Communes QRG, QC et QVA,</p> <p>Le PLIE propose un accompagnement renforcé et de proximité, accessible à tous les Habitants exclus du marché du travail.</p> <p>Le PLIE garantie un service équitable sur tout le territoire, une coordination des actions, un appui aux professionnels et le développement de projets innovants dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire visant à faciliter l'accès à l'emploi</p>
Public concerné	Habitants du Pays Midi Quercy exclus du marché du travail
Zone d'intervention	Pays Midi Quercy
Les modalités de l'action : Chômeur de Longue Durée	Accompagnement renforcé de proximité mis en œuvre par les 3 EREF : QRG, QC, et QVA Développement de projets en faveur de l'accès à l'emploi : Clauses sociales, Expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
Modalités d'orientation	Prescription Pôle Emploi, CD82, Elus du territoire